

A l'entrée de la commune de Tadmaït (Tizi Ouzou)

13 personnes blessées dans une collision entre un bus et deux camions

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7158 - MERCREDI 16 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

En partenariat avec l'UE et l'Allemagne

Lancement du projet «Taqathy+» en Algérie

P04



Le ministère de la Santé
met en garde contre
ce «défi» mortel

Paracétamol: Attention au surdosage !

Lire en page 03

ORAN

P07

Surcoûts des démolitions et de la gestion des déchets
**Faut-il durcir la responsabilité
des citoyens pollueurs?**

Pour contribuer à la diversification de l'économie nationale
Nécessité de développer le secteur minier

Aéroport d'Oran
Saisie de 17.530 euros non déclarés



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Organisation nationale des journalistes algériens

Une délégation du Bureau national reçue par le ministre de la Communication



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a reçu, lundi, une délégation du Bureau national de l'Organisation nationale des journalistes algériens, conduite par M. Slimane Abdouche, président de l'organisation, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Meziane a salué le rôle de cette organisation, assurant que "les portes du ministère lui sont ouvertes pour travailler ensemble au service du secteur de l'information", précise le communiqué. A cette occasion, l'organisation a "présenté un exposé détaillé sur son processus de création, ses activités et

son programme annuel, qui prévoit plusieurs activités et initiatives professionnelles et de formation visant à promouvoir l'exercice médiatique en Algérie", selon la même source. L'organisation a également présenté au ministre un état des lieux du secteur de l'information, en mettant l'accent sur les préoccupations socioprofessionnelles des journalistes et les dysfonctionnements relevés, ajoute le communiqué. L'organisation a apprécié "l'interaction positive du ministre avec les différentes préoccupations soulevées et sa profonde connaissance des défis posés".

Mustafaoui Bachir décédé dans un accident de la circulation à Mascara

La Radieuse exprime sa solidarité avec à la famille



L'association «la Radieuse» s'est déplacée à Mascara, plus précisément à la commune de Shailia, résidence du défunt et éboueur, Mustafaoui Bachir qui est décédé dans un accident mortel après avoir été heurté par une voiture folle pendant l'Aïd dont le conducteur a pris la fuite laissant le défunt dans un état comateux à l'hôpital d'Oran. Malheureusement, il a succombé à ses graves blessures jeudi dernier, laissant derrière lui une famille et des amis en deuil. La délégation de la Radieuse, conduite par Kada Chafi et en présence de l'arbitre international Hansal Mohamed et de l'ancien joueur international Foussi El Tayeb, a pré-

senté ses condoléances à la famille, en présence de présidents des APC de Tighennif et Shailia. Les amis du défunt, les éboueurs, dans une atmosphère solennelle, ont rappelé les qualités du défunt, sa morale et son amour pour son travail. La Radieuse a honoré la famille du défunt avec la Médaille de Gratitude. La famille a également bénéficié de deux Omras de l'Assemblée populaire communale de Tighennif et des personnes charitables. La famille a également reçu la visite du wali de Mascara et du Président de l'Assemblée populaire de Wilaya, qui lui ont présenté leurs condoléances et leur soutien dans ces circonstances difficiles.

Union africaine

L'Algérie décroche un siège au Conseil de paix et de sécurité

L'Algérie a décroché, avec mérite et à juste titre, un siège au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour un mandat de trois ans, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'Algérie a scellé les résultats du vote en sa faveur après avoir obtenu la confiance de 34 pays africains lors du troisième tour des élections, contre 15 voix pour la Libye. Cette victoire est considérée comme une reconnaissance du rôle et de la place de l'Algérie, sous la

direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans la promotion de la paix et la stabilité de la sécurité sur le continent africain. Pour rappel, les élections se sont déroulées dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, dans le cadre de la 24ème session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, en présence du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf.

Nommé ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations

Kamel Rezig prend ses nouvelles fonctions

Kamel Rezig a pris, mardi, ses fonctions de ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en remplacement de M. Mohamed Boukhari, qui a été nommé, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE). La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres centraux et des représentants d'établissements sous tutelle. A cette occasion, M. Rezig a remercié le président de la République de lui avoir renouvelé sa confiance pour

diriger le secteur du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, s'engageant à mettre en œuvre la feuille de route tracée par le président de la République. Il a également salué les efforts consentis par M. Boukhari à la tête du ministère, le félicitant pour son nouveau poste et s'engageant à "poursuivre le travail avec les cadres du ministère et en étroite coordination avec l'ensemble des secteurs en vue d'atteindre les objectifs fixés". Avant sa nomination, M. Rezig occupait le poste de conseiller du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export.

Solidarité nationale

Plus de 220 projets au profit des associations



L'e ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé l'allocation de 222 projets au titre de l'exercice 2025, dans le cadre du Programme de développement communautaire, au profit des associations. Ces projets, précise le ministère, visent à «soutenir les zones nécessitant des programmes de développement complémentaires, afin d'améliorer les conditions de vie des populations, répondre à leurs besoins, leur permettre d'accéder aux services publics et de base fournis par diverses institutions, de renforcer et de développer leurs capacités et

d'assurer leur autonomisation socioéconomique, en sus d'encourager leur participation à la production nationale. La mise en œuvre de ces projets repose sur «une approche participative, impliquant les populations ciblées à toutes les étapes, dès l'identification jusqu'à la concrétisation des projets proposés et définis». «Le montant maximum pour chaque projet de développement communautaire est estimé à quatre millions de DA, dont 90 % pris en charge par l'Agence de développement social (ADS), et 10 % à la charge du bénéficiaire», selon le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL **EDIMARCOM-DIST**
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Síteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdan@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Le ministère de la Santé met en garde contre ce «défi» mortel

Paracétamol: Attention au surdosage!

Par B.Kamel

De nouveaux "phénomènes" exogènes au milieu scolaire s'accumulent et ne se ressemblent pas depuis quelques années. Le milieu éducatif se trouve, aujourd'hui en Algérie, au cœur d'une lutte acharnée contre certains fléaux qui sont allés le gangrener et qui sont dus aux comportements irresponsables des élèves. L'un de ces comportements d'ordre viral est associé à la consommation abusive par des élèves et des mineurs du Paracétamol. Qui leur en a prescrit? Comment se fait-il que la prise parfois sous de grandes doses de ce médicament se fasse sans surveillance préalable des parents ni des chefs d'établissement? Une note officielle, adressée aux directeurs de l'Éducation à travers le pays, tire la sonnette d'alarme. L'école algérienne est aujourd'hui confrontée à des intrusions perturbatrices qui menacent directement l'apprentissage des élèves... mais pas seulement. Le ministère de l'Éducation nationale a levé le voile sur une réalité, de plus en plus palpable, mais rarement abordée frontalement. La consommation du paracétamol, parfois intoxicant pour la santé des mineurs et des élèves, se conjugue à d'autres fléaux devenus monnaie courante en milieu scolaire et qui sont au centre de campagnes de sensibilisation et de prévention ces dernières années tels l'usage abusif et effréné des téléphones portables pendant les cours ou dans les examens, la prise de certai-

nes cigarettes électroniques pour se donner du luxe devant autrui ou encore les prises de vue filmées ou de vidéo en plein cours. Autant de phénomènes qui se seraient banalisés, à tel point que c'est assurément la qualité et l'avenir de l'enseignement qui en pâtissent. Comme c'est le cas des élèves qui naviguent sur les réseaux sociaux pendant les cours ou prennent des photos ou enregistrent des vidéos. Les filles sont autant concernées par ce comportement, elles qui se filment pour dévoiler leurs beaux visages, leurs cheveux pendant les cours et les partagent sans s'inquiéter outre mesure des conséquences de leurs gestes, en plus de se vouer aux plaisirs des jeux électroniques durant les cours. Le ministère précise que cette situation est exacerbée par une «absence de contrôle familial», ce qui laisse les jeunes livrés à eux-mêmes face aux sollicitations constantes du numérique. Toutefois, force est d'admettre que ce phénomène ne s'arrête pas là puisqu'il est également reproché à des enseignants, surpris en train d'utiliser leur téléphone pour s'afficher en clichés pendant leurs heures de travail. Le ministère appelle à un retour strict et avec rigueur au respect du règlement intérieur, régissant la gestion et le fonctionnement des établissements scolaires. Mais au delà, ce serait d'autres comportements pour le moins bizarroïdes qui se sont infiltrés dans les établissements selon les alertes du ministère: des boissons énergisantes sont consommées de façon abusive, sur-

tout durant les périodes d'examen alors que le tabagisme, y compris via les cigarettes électroniques, met en danger de plus en plus d'élèves des collèges et lycées. Le comble, un phénomène viral qui s'appelle le défi du paracétamol est en train de mettre la vie et l'avenir pédagogique des élèves en péril. Ce dernier consiste pour certains adolescents à ingurgiter des doses parfois importantes de cet antalgique dans le cadre d'un «challenge» filmé, partagé ensuite sur les réseaux sociaux. Le ministère prévient sans détours: cette pratique peut entraîner des conséquences dramatiques, allant jusqu'au décès. Sans détours aucun, ni recul, le ministère de l'Éducation entend durcir le ton et les mesures. Il préconise une batterie de mesures pour rétablir l'ordre dans la "Maison" de l'éducation et la prémunir contre tous les fléaux. Il s'agit, en premier lieu, de renforcer la surveillance dans les écoles et particulièrement durant les périodes sensibles comme les examens, intensifier les campagnes de sensibilisation "ciblées" en milieu scolaire, impliquer davantage les parents afin de mettre davantage les familles devant leurs responsabilités pour prévenir les "comportements à risque" de leurs enfants et enfin valoriser le matériel pédagogique, notamment à travers la lutte contre la destruction volontaire des livres et cahiers, observée en fin d'année scolaire. Ces actions, souligne le ministère, visent à «reconstruire un environnement scolaire sain, propice à l'apprentissage, au respect mutuel et à la réussite».

Discours présidentiel devant les opérateurs économiques

Salah Goudjil exprime sa grande satisfaction

Par Nadira FOUDAD

Le Conseil de la Nation vient d'exprimer sa grande satisfaction face "aux indicateurs positifs, rassurants et précis" qu'a exposés le discours présidentiel, devant les opérateurs économiques algériens lesquels reposent sur des réformes globales ayant concerné tous les secteurs, accompagnées de mesures pour renforcer la production nationale, lutter contre la bureaucratie et la corruption. En effet, le président Abdelmadjid Tebboune avait présidé, dimanche dernier au CIC à Alger, la seconde rencontre avec les opérateurs économiques affiliés au CREA. Lors de ce rendez-vous économique incontournable, le premier magistrat du pays a procédé à une évaluation suivie de perspectives positives selon sa vision futuriste où il vise inéluctablement à faire de l'Algérie, «un pays émergent d'ici à 2027 avec un PIB de 400 milliards de dollars». «Les réalisations notamment en matière d'investissements (...) jusqu'à aujourd'hui, nous avons 13.712 projets d'investissement lancés pour une valeur de 6.000 milliards de dinars qui ont créé 350.000 postes d'emploi». Ce faisant, le Conseil de la Nation se dit suivre avec attention le discours du Président Abdelmadjid Tebboune, en tenant compte des orientations, directives et décisions qu'il a annoncées, des propos marquants, porteurs d'amélioration et d'autonomisation, au service

de l'économie nationale et du bien-être du peuple. Le second homme de la République a exprimé sa profonde reconnaissance, sa haute considération et son adhésion sincère au contenu de ce discours d'évaluation, de consolidation et d'orientation. Pour Salah Goudjil, il est urgent d'encourager la jeunesse à aller vers un engagement dans le domaine des affaires et de l'économie productive de richesses pour le renforcement du pouvoir d'achat, le soutien de l'investissement et la poursuite avec détermination du cheminement vers une économie fondée sur la connaissance, la numérisation et l'innovation. Pour le premier responsable de la Chambre haute, il est constaté concrètement, à travers la diversification de la production nationale, l'encouragement à l'exportation hors hydrocarbures et la réduction des importations. Le Conseil de la Nation affirme que ce discours de haute teneur constitue une véritable base pour l'indépendance politique et économique, tout en étant un rempart pour l'économie nationale. Il salue également les aspects relatifs à la préservation du caractère social de l'État national, à l'appel au changement des comportements et des mentalités et à la prise de conscience des exigences concrètes du processus d'édification de l'Algérie nouvelle, victorieuse, attachée à l'indépendance de sa décision politique et économique, en soutien à la souveraineté pleine et entière pour laquelle des millions de martyrs se sont sacrifiés. Le

Sénat en profite de cette opportunité pour interpellier toutes les composantes de la société à se rassembler et à persévérer sur la voie visant le renforcement davantage de la cohésion avec les différentes institutions de la République. Il exhorte chacun à s'attacher à l'unité, source de force et à élever le niveau de conscience quant aux dangers qui guettent l'Algérie, afin d'être un rempart solide et une forteresse imprenable contre les plans et les manœuvres ignobles fomentés par ceux qui guettent notre pays, ses institutions et son peuple", conclut le communiqué.

Ambassade et Consulats de France en Algérie

Douze agents déclarés persona non grata

L'Algérie a décidé souverainement de déclarer persona non grata 12 agents exerçant auprès de l'Ambassade et des Consulats de France en Algérie, relevant de la tutelle du ministère de l'intérieur de ce pays, avec obligation de quitter le territoire national sous 48 heures, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette décision "fait suite à l'arrestation spectaculaire et ostentatoire, sur la voie publique, par les services sous tutelle du ministère de l'intérieur français d'un agent consulaire d'un Etat souverain accrédité en France, en date du 8 avril 2025. Ce procédé indigne par lequel le ministre de l'Intérieur voulait rabaisser l'Algérie, s'est fait sans aucune considération du statut consulaire de cet agent, en faisant fi de tous les usages et pratiques diplomatiques et en flagrante violation des conventions et traités pertinents en la matière", précise la même source. L'Algérie "tient à rappeler que cet acte indigne est la conséquence de l'attitude négative, affligeante et constante du ministre de l'Intérieur français vis à vis de l'Algérie". Ce ministre, qui excelle dans les barbouzeries à des fins purement personnelles, est en manque flagrant de discernement politique. En procédant à une vulgaire arrestation d'un agent consulaire protégé par les immunités et privilèges rattachés à son statut et en le traitant de façon honteuse et indigne tel un voleur, il porte la responsabilité entière de la tournure que prennent les relations entre l'Algérie et la France au moment où celles-ci venaient d'entamer une phase de décrispation à la faveur de l'entretien téléphonique entre les Chefs d'Etat des deux pays, lequel a été suivi par la visite en Algérie du ministre français des Affaires étrangères", note le communiqué.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Le nettoyage ethnique se banalise à Ghaza

L'histoire officielle et les médias officiels avaient réussi à faire d'Hitler, le modèle du criminel hors pair ! La raison, c'est que les victimes d'Hitler étaient des juifs et des blancs européens. Donc, la question, ce n'était pas parce qu'il a tué mais qui sont ses victimes! Lorsque Harry Truman avait fait 200.000 victimes en deux jours à Hiroshima et Nagasaki au Japon, personne n'a jamais entendu dire que Truman était un criminel et qu'il devrait passer devant un tribunal comme celui de Nuremberg mis en scène pour les criminels nazis. Les victimes japonaises de la bombe atomique dissuasive américaine, c'est très probable, qu'ils n'ont jamais entendu parler de l'agression de Pearl Harbour, le casus belli de la déclaration de guerre et puis de l'acte vindicatif contre le Japon. J'ai fait cette rétrospective historique, c'est uniquement dans le but de faire voir comment les crimes sionistes qui se commettent continuellement contre le peuple arabe et musulman de la Palestine, sont restés impunis depuis près de 80 ans. Le hic, c'est que ces crimes se commettaient depuis cette longue date, en la présence de l'ONU, de ses instances «strapon-tins» internationales, du droit international, des accords internationaux, du TPI, etc. Il s'était avéré que toute cette armada au bruit tracassant est au fait, destinée à servir les desseins des puissances qui les avaient créés, à la fin de la seconde guerre mondiale. Environ 70 résolutions prononcées contre l'entité sioniste, aucune n'a jamais vu son application. Selon une experte de l'ONU et du droit international, Marie-Claude Dock, la non application des résolutions s'explique par des failles dans le fonctionnement de l'ONU, mais aussi par «l'obstruction opposée par certains Etats, en raison de considérations politiques, économiques, géostratégiques etc...», et d'ajouter que l'absence de sanctions contre Israël, en dépit de violations nombreuses du droit international, est ainsi liée aux rapports de force entre Etats. Voilà, en tout et rien en même temps. Qui est capable d'apporter les réformes nécessaires si ce n'est l'ONU pour que l'on puisse sanctionner l'entité sioniste comme l'on sanctionne n'importe quel autre Etat membre de l'ONU... ? En attendant qu'un jour, l'entité sioniste et son gang de criminels notoires soient traduits devant un tribunal !! D'ici là, le nettoyage ethnique va continuer et le génocide ne va pas s'arrêter, sans que la bande de meurtriers ne soit inquiétée. Le monde des Droits de l'Homme, de liberté et de la justice, continue à regarder le spectacle, à dire et à redire ce qu'il avait toujours dit ...

Pôle & Mic

Par B.Nadir

«Paracétamol Challenge»,
un danger pour nos ados!

Le «Paracétamol Challenge» est un défi dangereux apparu aux États-Unis en 2023 où des adolescents ingèrent de fortes doses de Paracétamol (comme Doliprane) pour comparer leur durée d'hospitalisation. Le défi a déjà causé la mort d'un enfant de 11 ans et inquiète les autorités sanitaires en Europe, notamment en Belgique, Suisse et en France, depuis janvier. En février 2025, quatre adolescents ont été hospitalisés à Montauban en France après avoir participé à ce défi. Pourtant, TikTok affirme ne pas avoir trouvé de contenu lié à cette tendance sur sa plateforme. La plupart des vidéos évoquant le sujet sont en réalité des alertes de professionnels de santé ou de médias et non des participations. Les professionnels de santé alertent sur les risques graves pour le foie, pouvant aller jusqu'au coma ou à la mort, et appellent à la vigilance des parents et enseignants. En effet, Le «Paracétamol Challenge» inquiète désormais aussi l'Algérie où il rejoint une série de dérives alarmantes en milieu scolaire. Selon une note officielle du ministère de l'Éducation, ce défi viral pousse des adolescents à ingérer de grandes quantités de paracétamol, souvent filmées pour les réseaux sociaux. Le ministère alerte sur les risques graves, allant jusqu'au décès. Ce phénomène s'ajoute à d'autres pratiques préoccupantes observées dans les écoles algériennes, comme l'usage excessif du téléphone portable en classe et la consommation abusive de boissons énergisantes. Face à cette situation, les autorités appellent à un renforcement des règles pour préserver un cadre scolaire sain et protéger les élèves. Le ministère de l'Éducation appelle à une intervention urgente. Il insiste sur le renforcement de la surveillance dans les écoles, notamment durant les périodes sensibles comme les examens où ces comportements risquent de se multiplier. Une mobilisation nationale est prévue: sensibilisation des élèves aux dangers réels de ces défis, implication des familles à travers des campagnes d'information et renforcement des moyens de contrôle dans les établissements. L'objectif est de prévenir les comportements à risque et de restaurer un climat scolaire sécurisé, propice à l'apprentissage et à la protection des jeunes.

Produits industriels et agricoles

Des exportation d'une valeur
de 1,8 million d'euros vers des
pays africains et européens

Plusieurs produits industriels et agricoles ont été exportés depuis la wilaya de Tiaret vers sept pays africains et européens, avec une valeur totale dépassant 1,8 million d'euros, durant l'année 2024, a indiqué, mercredi, le directeur du Commerce, Mohamed Adjir. M Adjir a expliqué, lors de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de l'année en cours, dédiée au secteur du commerce, que les produits exportés en 2024 incluaient des appareils électroménagers, des matériaux de construction et divers produits agricoles. Il a souligné que la Mauritanie, le Mali, le Ghana et la Tunisie ont été les principales destinations des produits locaux tels que les denrées alimentaires, les produits de nettoyage, les boissons gazeuses, les appareils électroménagers, les matériaux de construction et les feuilles de "PVC". Des produits agricoles ont également été exportés vers des pays européens, avec des quantités de cacahuètes envoyées en France, des expéditions d'oignons vers l'Italie et des expéditions de noyaux de pêche vers la Turquie, selon M. Adjir. Selon la même source, la valeur des exportations de la wilaya de Tiaret a doublé, au cours des dix dernières années, passant de 27.100 euros en 2013 à plus de 1,8 million d'euros l'année dernière. Ces résultats ont été réalisés grâce à l'accompagnement des industriels et des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, fournis par la commission régionale de soutien et d'accompagnement des exportateurs, qui leur a expliqué les incitations financières et fiscales mises en place par l'Etat.

En partenariat avec l'UE et l'Allemagne

Lancement du projet «Taqathy+» en Algérie

Le projet "Taqathy+", cofinancé par l'Union européenne (UE) et l'Allemagne, a été lancé, lundi à Alger, en vue d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, développer l'hydrogène vert et optimiser l'efficacité énergétique dans différents secteurs en Algérie. Le contrat d'exécution du projet a été signé par le directeur des énergies renouvelables au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mourad Chikhi, et la directrice générale de l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), Martina Vahlaus, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaa, et l'ambassadeur de l'UE en Algérie, Diego Melado Pascua. Ont pris part également à la cérémonie, l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Georg Felsheim, et le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Said Meziane. Mis en œuvre par la GIZ sous la supervision du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, le projet "Taqathy+" s'étalera jusqu'en mai 2029. Financé par l'UE et le ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le Développement (BMZ) à hauteur de 28 millions d'euros, le projet "Taqathy+" s'inscrit dans le prolongement du pro-

jet "Taqathy", lancé le 1er décembre 2022 et vise à déployer l'utilisation des énergies renouvelables, développer l'hydrogène vert et optimiser l'efficacité énergétique dans plusieurs secteurs. Les objectifs de ce projet qui se déclinent en cinq axes principaux, portent essentiellement sur le renforcement des capacités institutionnelles et techniques dans le domaine des énergies renouvelables, la création de conditions favorables à la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables, la mise à disposition d'outils pour le développement de l'économie de l'hydrogène vert, la mise en place d'une base de données sur les capacités nationales d'application de l'hydrogène vert, ainsi que la fourniture d'outils de planification et de suivi pour réaliser l'économie énergétique et réduire les émissions. S'exprimant à cette occasion, M. Yassaa a indiqué que le lancement de ce projet "est une étape importante qui aboutira à une coopération fructueuse à travers l'échange des expériences sur des solutions énergétiques futures à la lumière du développement global et durable". "Les résultats issus de ce programme seront utilisés pour créer un système énergétique intégré renforçant le déploiement de l'exploitation des énergies renouvelables et augmentant l'efficacité énergétique dans les différents secteurs", a-t-il ajouté. Soulignant que le programme de coopération avec l'UE et l'Allemagne re-

flète "la volonté partagée" d'approfondir la coopération dans le secteur de l'énergie, M. Yassaa a rappelé que le secteur œuvre actuellement à l'élaboration d'un nouveau modèle énergétique national, avec la contribution de tous les secteurs consommateurs d'énergie de toutes sortes et qui verra l'introduction de nouvelles solutions innovantes à même de contribuer à la rationalisation et à la réduction du rythme accéléré de la demande énergétique nationale. De son côté, M. Meziane a mis en avant le potentiel de l'Algérie dans le domaine de la transition énergétique, précisant dans ce contexte que l'Allemagne est un "partenaire important" pour concrétiser les objectifs fixés dans ce domaine. Melado a affirmé, pour sa part, que le projet reflète "la qualité de la coopération" dans le secteur de l'énergie entre l'Algérie et l'UE, mettant l'accent sur "l'importance de travailler efficacement pour assurer son succès". L'ambassadeur a ajouté que l'Algérie est une "puissance énergétique et un partenaire fiable", soulignant la volonté de l'UE de renforcer sa coopération avec l'Algérie. Quant à M. Felsheim, il a indiqué que l'Algérie constitue un "partenaire stratégique" pour l'Allemagne, saluant la coopération des deux pays dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert et exprimant l'espoir que ce projet ouvre la voie à d'autres initiatives dans le domaine des énergies renouvelables.

Président de la République - Opérateurs économiques

Des décisions qui renforcent
la place de l'investissement productif

Des organisations patronales ont estimé que les décisions annoncées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre, dimanche, avec les opérateurs économiques, avaient vocation à renforcer la place de l'investissement productif et à contribuer à l'édification d'une économie forte et compétitive. Dans ce contexte, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a qualifié d'"importantes" les décisions annoncées, notamment celle relatives à la levée des obstacles bureaucratiques, avec la fin des activités de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX), qui n'interviendra plus dans les activités d'exportation, parallèlement à la création de deux instances : l'une dédiée à l'exportation et l'autre chargée d'encadrer l'importation. "Des décisions tant attendues par les hommes d'affaires et les chefs d'entreprises qui s'en félicitent", a ajouté le CREA dans un communiqué, soulignant que la rencontre avec le président de la République se voulait "un gage de confiance" en direction des opérateurs économiques et un "appel fort" à la mobilisation de tous pour renforcer l'économie nationale. De son côté, la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a exprimé sa "grande satisfaction" quant à la réaffirmation, par le président de la République, de la priorité accordée au soutien à l'investissement productif et du rôle central des opérateurs économiques intégrés dans l'édification d'une économie na-

tionale forte, compétitive et indépendante et la concrétisation de la vision de l'Algérie victorieuse. La CAPC a salué, dans un communiqué, l'annonce par le président de la République de la restructuration des importations, en tant que "démarche cruciale" pour lutter contre les pratiques illicites, protéger le tissu productif national et renforcer la sécurité économique. L'organisation patronale s'est en outre félicitée des mesures annoncées pour soutenir et encourager les exportations, notamment dans les secteurs à haute valeur ajoutée, lesquelles mesures ont vocation à renforcer le positionnement de l'Algérie sur les marchés régionaux et internationaux, estime-t-elle. Soulignant son "adhésion totale" à cette approche constructive et son "plein soutien" à ses nobles principes et objectifs, la CAPC a affirmé que le contexte international actuel requiert "l'unité du rang national et une action collective pour préserver les acquis stratégiques et participer à la construction d'un avenir économique solide et prospère". Le président de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziani, a, quant à lui, affirmé que les décisions du président de la République avaient été saluées par les opérateurs économiques car elles contribueront à booster l'investissement national et à créer une valeur ajoutée. Dans une déclaration à l'APS, M. Ziani a salué la décision relative à la création de deux instances chargées d'organiser et d'encadrer les importations et les exporta-

tions, en remplacement de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX), estimant que cette décision "permettra d'alléger la pression sur les exportateurs et les importateurs et de mieux les accompagner, contribuant ainsi à la création de conditions propices à la promotion de l'investissement". Ziani s'est également félicité de la décision relative au renforcement du guichet unique pour accompagner et orienter les projets d'investissement. De son côté, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a affirmé, dans un communiqué, que les décisions annoncées par le président de la République ont vocation à "impulser fortement" l'investissement et la production dans tous les secteurs économiques, à travers la garantie de la liberté d'initiative, le renforcement du guichet unique, la levée des obstacles bureaucratiques et la création de deux instances distinctes dédiées respectivement à l'exportation et à l'importation. L'association a, par ailleurs, salué l'appel adressé aux acteurs privés pour la création de banques et de compagnies de transport maritime, invitant les opérateurs économiques à tirer parti de ces acquis pour promouvoir l'investissement dans différents secteurs. L'ANCA a assuré qu'elle œuvrera, à travers ses rencontres de proximité et ses bureaux locaux, à encourager et à sensibiliser les jeunes à créer leurs propres micro-entreprises et start-up, en bénéficiant des mesures incitatives annoncées par le président de la République.

Système national de réglementation pharmaceutique En cours d'auto-évaluation sous la supervision de l'OMS

Le système national de réglementation pharmaceutique fait actuellement l'objet d'une auto-évaluation supervisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le but de promouvoir la production pharmaceutique locale et d'exporter un produit compétitif répondant aux normes internationales, a annoncé, lundi à Alger, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri. Lors d'une rencontre organisée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, en présence du représentant de l'OMS en Algérie, Phaniel Habimana et du président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Kamel Sanhadji, ainsi que de plusieurs acteurs du secteur, le ministre a précisé que cette évaluation permettra au système national de réglementation pharmaceutique d'obtenir, en septembre prochain, "la certification internationale du niveau de maturité 3 de l'OMS", ce qui renforcera la compétitivité du produit local sur les marchés internationaux. Pour le ministre, cette évaluation con-

tribuera à "la promotion de la production pharmaceutique génératrice de la valeur ajoutée au niveau local et à l'exportation d'un produit compétitif répondant aux normes internationales". Cette démarche, poursuit le ministre, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à atteindre le succès escompté dans le domaine pharmaceutique. Cette opération, appuyée techniquement par l'OMS, vise également "à renforcer les capacités nationales en matière de réglementation pharmaceutique, améliorer la transparence et l'efficacité des procédures en vigueur en la matière, et garantir aux citoyens un accès à des produits pharmaceutiques sûrs, efficaces et de haute qualité", a fait savoir M. Kouidri. Il s'agit aussi de contribuer à "la mise en place d'un système réglementaire reconnu sur le plan international", a-t-il ajouté. De son côté, M. Habimana s'est félicité des progrès réalisés par l'Algérie dans le cadre de l'obtention

du niveau de maturité 3 de l'OMS, soulignant que le pays "a accompli des avancées exceptionnelles depuis octobre 2022, date de la dernière évaluation". Il a précisé, à ce propos, que les responsables de l'opération accomplissent un travail "acharné", à travers une révision globale du système national, comprenant 260 indicateurs inclus dans neuf fonctions réglementaires. Une fois toutes les conditions requises réunies, l'Algérie deviendra le 9e pays africain à obtenir le niveau de maturité 3 de l'OMS, a fait savoir M. Habimana qui a salué les capacités du pays dans le domaine pharmaceutique, disposant de 30% du nombre d'usines pharmaceutiques en Afrique et produisant 73% des médicaments fabriqués au continent, soit 4.500 médicaments. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, accompagné de M. Habimana et de sa délégation, a visité les laboratoires de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, où ils ont écouté un exposé sur les missions accomplies par l'Agence.

Migration clandestine

La lutte requiert une action collective et une synergie des efforts

Le directeur régional de l'Organisation internationale pour la migration (OIM) pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Othman Belbeisi a affirmé, lundi à Alger, que la lutte contre la migration clandestine exigeait une action collective et une synergie des efforts de tous les Etats, des organisations et de la société civile. Dans son allocution à l'ouverture du Forum scientifique sur la migration (techniques d'enquête et de surveillance dans la lutte contre le trafic de migrants et de la traite des êtres humains), au CIC Abdelatif-Rahal, M. Belbeisi a déclaré que la traite des personnes et le trafic des migrants sont des crimes transfrontaliers, dont les répercussions ne se limitent pas à une zone géographique particulière, mais touchent des millions de personnes à travers le monde. Il a précisé que l'un des défis dans

l'élaboration de réponses destinées à ce fléau et dans l'évaluation de son impact réside dans "le manque d'informations fiables et précises accessibles aux décideurs". Etant donné que la migration est un fléau transcontinental, l'intervenant a insisté sur la nécessité "d'une approche collective et d'une synergie des efforts", de tous les Etats, des organisations internationales et de la société civile à travers l'échange d'informations et la mise en place de stratégies visant à contrecarrer ce phénomène. Pour sa part, le président de l'Université "Naïf" des sciences de la sécurité, Abdulmajeed bin Abdullah Albanyan, a affirmé que la migration clandestine et le trafic de migrants comptent parmi "les enjeux auxquels fait face le monde moderne". Il a relevé que la gravité de ce phénomène "s'accroît avec la multiplication des catastrophes hu-

manitaires et l'aggravation des souffrances dues aux guerres, aux conflits armés et aux problèmes économiques, ce qui en fait une menace pour la sécurité et la stabilité des pays". Albanyan a, par ailleurs, remercié l'Algérie d'avoir abrité ce Forum scientifique important, espérant que les conclusions issues de ses travaux atteindront les objectifs escomptés. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a affirmé, dans son allocution à l'ouverture des travaux de ce forum scientifique, que l'Algérie a adopté, durant les dernières années, une approche globale et multidimensionnelle pour lutter contre le trafic de migrants et la traite de personnes, tout en adaptant ses mécanismes à l'évolution des méthodes criminelles associées à ce fléau".

Gaz naturel

Des campagnes de sensibilisation aux risques du mauvais usage

Les directions de distribution d'électricité et de gaz d'Alger relevant de "Sonelgaz-Distribution" organisent en avril des campagnes de sensibilisation aux risques du mauvais usage du gaz naturel, notamment l'asphyxie au monoxyde de carbone. Dans ce cadre, la Direction de distribution de Sidi Abdallah compte lancer, mercredi à l'occasion de la Journée du Savoir, une campagne de sensibilisation au profit des élèves des trois cycles scolaires avec pour slogan "L'ignorance peut tuer", a indiqué un communiqué de la direction. Cette campagne lancée à partir du groupe scolaire "El-Istikmal" dans la commune de Zéralda et à laquelle participent la circonscription administrative de Zéralda, la Protection civile, la sûreté nationale et la Direction de

la jeunesse et des sports, prévoit une présentation sur les risques du mauvais usage du gaz naturel, notamment le monoxyde de carbone et un concours de dessin organisé au profit des élèves. Lors de cette campagne qui se poursuivra jusqu'à la fin avril, des présentations seront faites sur "le tueur silencieux" qu'est le monoxyde de carbone dans plusieurs établissements scolaires des 07 communes que couvre la Direction de Sidi Abdallah (Mahelma, Rahmania, Souidania, Zéralda, Staoueli, Tassala El Merdja et Douera). S'inscrivant dans le cadre des démarches visant à faire répandre la culture de la prévention pour protéger les individus et la société des accidents dus au mauvais usage du gaz naturel, cette campagne est organisée tout au long de l'année dans les

agences commerciales, les places publiques, les quartiers résidentiels et autres lieux à forte concentration de population. Par ailleurs, la Direction de distribution de Dar El Beida organise une campagne de sensibilisation aux risques du mauvais usage du gaz dans les zones relevant de sa direction, afin de prodiguer aux citoyens des conseils pour prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone et sensibiliser à l'importance du respect des règles de sécurité afin d'éviter les accidents mortels. Ces campagnes de sensibilisation se poursuivent parallèlement à l'opération de généralisation des détecteurs de monoxyde de carbone, a fait savoir la direction qui appelle les citoyens à signaler toute fuite de gaz via le numéro vert 3303.

Protection civile

07 morts et 346 blessés sur les routes en 24 heures

Sept personnes sont décédées et 346 autres ont été blessées en 24 heures, dans 251 accidents de la route survenus à travers le territoire national, a indiqué lundi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 03 décès suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur le chemin communal N 37 dans la commune d'Abelssa, précise la même source. Les équipes de la Protection civile sont intervenues également, durant la même période, pour l'extinction de 02 incendies urbains à Oran et Chlef, selon le même bilan. Par ailleurs, et suite aux intempéries qui ont touché les wilayas de Médéa, Aïn Defla, Tiaret, Béchar, Blida, Bordj Bou Arreridj, Djelfa et M'sila, les unités de la Protection civile ont effectué 38 opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales dans des habitations et édifices public, déplorant le décès d'un homme emporté à bord de son véhicule par les eaux d'un oued dans la commune de Amoura, wilaya de Djelfa.

A l'entrée de la commune de Tadmaït 13 blessés dans une collision entre un bus et deux camions

Teize personnes ont été blessées dans une collision entre un bus de transport de voyageurs et deux camions semi-remorques, survenue, ce lundi sur la route nationale RN 12 à l'entrée de la commune de Tadmaït, 17 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 9h30 sur la voie de la RN 12 en direction d'Alger, au niveau de l'arrêt de bus, et a impliqué un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Alger-Tizi-Ouzou et deux camions semi-remorques, selon le chargé de communication de la direction de wilaya de la Protection civile, le commandant Kamel Bouchakor. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Draâ Ben Khedda, renforcés par l'unité principale de Tizi Ouzou et l'unité de la Protection civile de Naciria (wilaya de Boumerdes), sont intervenus pour secourir les 13 personnes blessées à des degrés divers de gravité, ainsi qu'une personne en état de choc.

Escroquerie et usurpation d'identité

Deux individus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Bir Mourad Rais a ordonné, dimanche, le placement en détention provisoire de deux individus impliqués dans une affaire d'usurpation d'identité, de trafic d'influence et d'escroquerie, par le biais d'une intermédiation auprès des services relevant du ministère de la Justice, indique un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. «Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais informe l'opinion publique que, suite à des informations faisant état de l'usurpation d'identité, de trafic d'influence et d'escroquerie par le biais d'une intermédiation auprès des services relevant du ministère de la Justice, la Section de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger a procédé, le 9 avril 2025, à l'arrestation du suspect, dénommé (B. K), alias El Hadj Kamel, en compagnie de (S. B), qui tentait d'intervenir en sa faveur dans l'affaire pour laquelle il est poursuivi, sachant que dans cette même affaire, l'enquête avait révélé qu'un mandat de dépôt avait été émis à son encontre par la Cour de justice de Blida», précise la même source. «En date du 13 avril 2025, les deux mis en cause ont été déférés devant le parquet de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais, où une enquête judiciaire a été ouverte avec la mise en examen de l'individu dénommé (B.K.), alias El Hadj Kamel, pour trafic d'influence, tentative d'escroquerie, détention de documents classifiés sans autorisation, usurpation d'identité et dissimulation d'un individu recherché par la justice », ajoute le communiqué, soulignant que «le dénommé (S. B) a été mis en examen pour complicité dans ces infractions».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
WILAYA DE TIARET
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 408015000014082

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 14... /2025

La direction des travaux publics de la wilaya de Tiaret lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur :

Opération : réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW11 entre pk 93+000 au pk 100+000

Lot N°01: Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW11 entre PK 93+000 au PK096+500
Lot N°02: Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW 11 entre PK 96+500 au PK100+000

L'appel d'offre s'adresse aux entreprises, remplissant les conditions suivantes :

Ne peuvent participer au présent avis d'appel d'offres que les entreprises remplissant les conditions suivantes :

A. Capacités professionnelles :

Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité, activité Principale Travaux Publics de catégorie (04) quatre et plus.

B. Capacités techniques :

-Références professionnelles : Avoir réalisé au moins un projet routier de même nature (Travaux neufs, renforcement, modernisation, réhabilitation ou entretien)enduit en BB sur RN , CW ou CC (authentifé par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant)

C. Capacités financières :

Ayant un chiffre d'affaire Moyen des trois dernières années ≥ 30.000.000,00DA (Justifié par les bilans financiers des 03 dernières années visées par les services compétents) et C20

Le retrait du cahier des charges se fait au niveau du bureau des marchés de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tiaret : 06, Rue Ali Benkhatou Tiaret.

NB: les soumissionnaires peuvent soumissionner pour les deux lots et peuvent prétendre à deux lots avec matériels distincts pour chaque lot à l'exception de la station d'enrobé et le finisseur.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière :

A. DOSSIER DE CANDIDATURE : Comportant

- Déclaration de candidature dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
- Déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges) ;
- Copie du Statuts pour les sociétés ;
- Registre de commerce électronique
- Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année considérée pour les personnes morales.
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:
A/ **Capacités professionnelles** : Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité, activité Principale Travaux Publics de catégorie (04) quatre et plus.
B/ **Capacités techniques** :
-Références professionnelles : Avoir réalisé au moins un projet routier de même nature (Travaux neufs, renforcement, modernisation, réhabilitation ou entretien)enduit en BB sur RN , CW ou CC (authentifé par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant)
C/ **Capacités financières** :Ayant un chiffre d'affaire Moyen des trois dernières années ≥ 30.000.000,00DA (justifié par les bilans financiers des 03 dernières années visées par les services compétents)et C20
1. Extrait de rôles apuré ou avec échéancier de paiement.
2. Attestations des mises à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATPIH en cours de validité

3.Liste des moyens matériels

4.Liste des moyens humains

B. OFFRE TECHNIQUE : Comportant

- Déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges). (chaque lot doit comporter sa propre déclaration à souscrire)
- Mémoire technique justificatif renseigné selon modèle annexé au cahier des charges signé et cacheté (modèle annexé au cahier des charges)
- Le cahier des charges paraphé et portant à la dernière page, la mention manuscrite (écrite à la main) « lu et accepté ».
- Planning prévisionnel des travaux signé (3x8).

C. OFFRE FINANCIERE : Comportant

- Lettre de soumission dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges). (chaque lot doit comporter sa propre lettre de soumission)
- Bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges);
- Devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire (modèle annexé au cahier des charges).

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidatures seront exigées uniquement de l'attributaire du marché.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du laboratoire, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE » ou « OFFRE TECHNIQUE » ou « OFFRE FINANCIERE », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant ce qui suit :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
A M: LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIARET
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 14... /2025
Opération réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW11 entre pk 93+000 au pk 100+000
Lot N° ...

La durée de préparation des offres est fixée à (15) Quinze jours à compter de la date de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le jour, l'heure limite, de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h00.Le dépôt se fait par porteur à l'adresse suivante :

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE TIARET,
BUREAU DES MARCHES
N° 06,RUE ALI BEKHATTOU – TIARET

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu en séance publique le même jour de dépôt des offres à 10h00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tiaret, les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister s'ils le souhaitent.

Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncident avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) Mois, à compter de la fin de la durée de préparation des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-BAYADH

DAIRA DE BOUALEM

COMMUNE DE BOUALEM

MF N° 098432065064324

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° : 02/2025

Opération :

انجاز ممر نصف مغمر بالجهة الشمالية لصفيفة بلدية بوعلام

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Vu le PV du comite communale des ouvertures des plis et évaluation des offres n° 05/2025 du 06/04/ 2025, Monsieur Le président de l'assemblée populaire communale de BOUALEM, le président de la commission des marche publique déclare l'attribution provisoire d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales lancé paru aux quotidiens nationaux : (Le CARREFOUR D'ALGERIE) le 20/03/2025 (منبر القراء) le 20/03/2025

Intitule de l'opération : انجاز ممر نصف مغمر بالجهة الشمالية لصفيفة بلدية بوعلام

Intitulé du projet	Nom de l'entreprise	Montant En DA	Note	Délais d'exécution	Observations
انجاز ممر نصف مغمر بالجهة الشمالية لصفيفة بلدية بوعلام	SERKHAD MOHAMED Entreprise De grand Travaux publics et hydraulique / TIPAZA/	Avant correction 18 349 133 .60	63 /100 Points	85 jours	L'offre moine disant
		Après correction 18 349 133 .60			

NIF N° : 186031300081154

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché, peut introduire un recours, auprès de la commission communale des marches publiques de BOUALEM. dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public , la presse ou le portail des marchés publics.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé

WILAYA DE SIDI BEL EBBES

Hôpital mixte ras el ma

N° d'identification fiscale du contractant : 40801600002204100103

N°/2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Hôpital mixte de ras el ma, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2025, relatif à l'approvisionnement En denrées alimentaires à son activité, réparties comme suit en lot séparés :
- Que L'attribution Provisoire a été Comme Suit :

ARTICLES	Soumissionnaires	N° d'identification fiscale	Montant
VIANDE ROUGE ET BLANCHES FRAIS	SALHI AMINA	291220500542127	3970000.00 DA
POISSON FRAIS	SALHI AMINA	291220500542127	740000.00 DA
Alimentation générale et Produits laitiers	SALHI AMINA	291220500542127	3417410.00 DA
Pain	مدان بغداد	17522100013118702202	285000.00 DA
Fruits et légumes frais.	REBAOUI BENAOUA	18022340015514802200	1825350.00 DA

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours dans un délai de 10 jours, à compter de la premier parution du présent avis.

LE DIRECTEUR

Pour contribuer à la diversification de l'économie nationale

Nécessité de développer le secteur minier

La Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Tafer, a souligné, lundi soir à Oran, la nécessité de développer le secteur minier afin de diversifier l'économie nationale et de créer de la valeur ajoutée. Mme Tafer a précisé, lors d'une déclaration à la presse, que sa visite d'inspection dans la wilaya s'inscrit dans le cadre du plan établi pour le développement du secteur minier, qualifiant ce dernier de stratégique, apable de contribuer activement à la croissance et à la diversification économiques. Elle a ajouté que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importance à ce secteur afin de stimuler les exportations et réduire la facture d'importation. Au cours de sa visite, la Secrétaire d'Etat a inspecté un terrain appartenant au complexe sidérurgique Tosyali (fer et acier), destiné à l'entreposage du fer provenant de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf). Lors de sa visite à la carrière de marbre Kristel, relevant de l'Entreprise nationale des granulats et située dans la commune de Sidi Benyebka, Mme Tafer a donné des instructions visant à valoriser les roduits de la carrière, à la fois pour l'exportation et pour répondre aux besoins du marché national. Pour sa part, Ahmed Sahraoui, directeur de l'unité de Kristel pour la production de marbre, a déclaré à la presse que la capacité de production annuelle de l'unité, qui exploite trois carrières (marbre rouge, jaune et rose) réparties sur 157 hectares, s'élève à 2.500 mètres cubes par an, avec un gisement estimé à 4 millions de mètres



cubes. Il a également précisé que deux opérations d'exportation de marbre rouge ont été réalisées auparavant vers la Chine et l'Espagne, pour un volume total de 200 tonnes, tandis que 2.000 tonnes supplémentaires sont prévues à l'exportation vers les mêmes pays au cours de l'année 2025. Enfin, M. Sahraoui a annoncé que la remise en service des carrières de marbre jaune et rose est prévue pour l'année 2026.

ser les roduits de la carrière, à la fois pour l'exportation et pour répondre aux besoins du marché national. Pour sa part, Ahmed Sahraoui, directeur de l'unité de Kristel pour la production de marbre, a déclaré à la presse que la capacité de production annuelle de l'unité, qui exploite trois carrières (marbre rouge, jaune et rose) réparties sur 157 hectares, s'élève à 2.500 mètres cubes par an, avec un gisement estimé à 4 millions de mètres

Surcoûts des démolitions et de la gestion des déchets

Faut-il durcir la responsabilité des citoyens pollueurs?

Par B.Habib

Le principe pollueur payeur as treint à ceux parmi les citoyens et les constructeurs illicites à prendre «à leur frais» les charges inhérentes à la collecte et aux démolitions. Il consiste à faire réparer les dommages causés à l'environnement, dans la mesure où toute action susceptible de générer une détérioration ou un dommage aux mesures de prévention et réduction de la pollution de l'environnement, devrait être prise en charge par le pollueur ou à défaut incluse dans ses factures de consommation, de même que les frais déduits des opérations de démolition qui pèsent, ces dernières années, comme une «chape de plomb» sur les épaules des P.APC qui sont, en principe, chargés de les exécuter, sont une lourde responsabilité pour le budget commu-

nal, à incidence budgétaire non négligeable. La loi 03-10 plus encore la LF de 1992 avait institué une taxe sur les activités des personnes et des entreprises dont les actions pouvant nuire à l'environnement, de même qu'une partie de la fiscalité locale est utilisée pour couvrir les frais de nuisance ou d'atteintes à l'environnement. Parmi les infractions environnementales dont souffrent continuellement les communes, on distingue le jet des déchets polluants dans la rue, dans la nature malgré la mise en place de bacs à ordures faits pour ces circonstances. Ces genres d'infraction semblent parfois échapper au principal gestionnaire de l'environnement, en l'occurrence la commune. Les citoyens, commerçants ou autres personnes dont l'activité génère des facteurs de risque pour l'environnement, sont considérés comme des acteurs pol-

lueurs et donc sont censés pallier aux frais des dommages environnementaux induits par leurs actions. Les communes qui supportent la prise en charge des actions «endommageables» des citoyens, à travers le non respect par ces derniers des principes fondamentaux de l'enlèvement et de la collecte, de même que les obligations et les responsabilité des «citoyens pollueurs» devraient être davantage définies, selon des spécialistes de l'environnement. Les pouvoirs publics sont à chaque fois obligés d'intervenir par leurs actions préventives et de lutte contre les atteintes et les dégradations de l'environnement, ce qui suppose en vérité un budget important pour la Trésorerie publique et une lourde responsabilité financière pour les communes dans le domaine des démolitions des constructions illicites et le ramassage des déchets en tous genres.

ESAM «Moudjahid Akhamoukh Hadj Moussa»

Journée portes ouvertes pour faire connaître l'établissement aux jeunes

L'Ecole supérieure d'administration militaire (ESAM) "défunt Moudjahid Akhamoukh Hadj Moussa" d'Oran (2e Région Militaire) a organisé, jeudi, une journée portes ouvertes destinée, notamment, à faire connaître l'établissement aux jeunes et à leur présenter les différentes spécialités proposées. Lors de l'ouverture de cette journée, le commandant de l'école, le général Kouza Karim, a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de communication des établissements de formation, relevant de la Direction centrale de l'intendance, la qualifiant de "moment de communication important visant à faire connaître notre établissement de formation".

Il a ajouté que cette manifestation constitue également "une occasion de mettre en lumière le rôle et les missions de l'école dans le réseau des grandes écoles de l'Armée nationale populaire". Elle permettra ainsi au public de découvrir les différents stages offerts par l'école, ses infrastructures pédagogiques, ainsi que ses activités de formation, sportives et culturelles. Selon le même responsable, cet événement marque également le lancement de la campagne de recrutement et de sélection des élèves officiers de carrière pour la session 2025-2026. Les inscriptions débuteront juste après l'annonce des résultats du baccalauréat 2025. Une application de préinscription en ligne sera mise à la

disposition des candidats via le site : <http://preinscription.mdn.dz>, dès l'ouverture des inscriptions. Les visiteurs, en majorité des étudiants, ont été nombreux à se rendre à cette journée portes ouvertes et ont pu visiter les différentes installations pédagogiques de l'école : salles de cours, laboratoire de langues, salle d'informatique et bibliothèque, équipée des technologies de communication les plus récentes pour permettre aux étudiants de suivre les dernières évolutions dans divers domaines. Pour rappel, l'Ecole supérieure d'administration militaire (ESAM) a été fondée en 1968 à Beni Messous (Alger), puis transférée à son site actuel à Oran, en 1975.

Aéroport d'Oran

Saisie de 17.530 euros non déclarés

Les services des douanes algériennes à l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran ont saisi une somme en devise étrangère non déclarée, estimée à 17.530 euros, a-t-on appris auprès de la même institution. La Direction générale des douanes algériennes a annoncé, via sa page officielle sur les réseaux sociaux, que l'opération a été menée par l'Inspection principale du contrôle des voyageurs à l'aéroport international «Ahmed Ben Bella». Le montant a été découvert lors d'un contrôle corporel minutieux effectué sur un passager en provenance de Paris (France). Cette opération illustre la vigilance des agents des douanes algériennes dans la lutte contre toutes formes de criminalité transfrontalière, et leur contribution active à la protection de l'économie nationale et des citoyens, a souligné la direction.

AADL Ain El Beida

Une famille sans abri après un grave incendie

Une famille, composée de plusieurs membres, se trouve sans abri depuis plus de 48 heures, dans la localité d'Ain Beida, commune d'Es Sénia. La cause n'est autre qu'un incendie a ravagé complètement leur domicile, situé au 4ème étage d'un bâtiment de 05 paliers, dans la cité 700 logements AADL. Malgré l'intervention des hommes du feu, relevant de la Direction de wilaya d'Oran, la famille victime a perdu tout ce qu'elle avait dans son logement. On apprend que les murs ont aussi été sérieusement endommagés, ce qui a évité de justesse la propagation des flammes vers d'autres appartements. Face à cette catastrophe, les voisins de la victime ont lancé un élan de solidarité au sein du quartier et sur les réseaux sociaux. Pour l'heure, les causes de cet incendie restent inconnues, en attendant les conclusions de l'enquête. **A.Kader**

Stationnement au CHUO

Trouvez une place libre n'est pas facile

Le stationnement dans les hôpitaux qui est une composante cruciale du bon fonctionnement des établissements de santé, impacte directement l'expérience des patients, l'efficacité du personnel et la fluidité des visites des proches. Une gestion et une expérience optimale du stationnement permettent de réduire le stress et les retards et de garantir l'accès rapide et sécurisé aux services hospitaliers. Aller à l'hôpital n'est généralement pas une situation agréable et se garer est une expérience d'utilisateur, de plus pour chaque patient et visiteur qui vient au centre hospitalier universitaire d'Oran (CHUO). Trouver une place libre n'est pas facile. Le nombre de véhicules qui accèdent quotidiennement, dépasse l'entendement. Cette situation affecte particulièrement le personnel du centre qui trouve d'énormes difficultés pour dénicher une place où stationner. Les chances sont minces pour que les employés du CHUO trouvent des aires de stationnement dans les allées, face au flux quotidien des voitures qui occupent le moindre espace. Cette structure hospitalière est devenue, au fil du temps, un parking. Les commerçants pour la majorité de la Ville Nouvelle et des quartiers limitrophes qui ne trouvent pas de place devant leurs commerces ou domiciles, s'y introduisent et garent leurs voitures pour la journée. Des citoyens, se faisant passer pour des visiteurs ou parents de patients hospitalisés, n'hésitent pas à stationner leur véhicule, pour aller régler leurs affaires. L'encombrement à l'intérieur de cet hôpital est tel que même les ambulances trouvent de la peine à circuler d'un pavillon à un autre. Face aux problèmes de stationnement sauvage des véhicules à l'intérieur de l'hôpital lesquels non seulement perturbent le repos des malades, mais aussi gênent énormément la circulation routière au sein de l'établissement. Pour mettre un terme à cette anarchie, les responsables de l'établissement ne savent plus comment trouver une solution à ce fléau qui n'a que trop duré, les ambulanciers peinent à se frayer un chemin dans l'indescriptible désordre qui règne près de l'entrée. **Youcef Chaibi**

Cité AADL 200 logements (Relizane)
**Les habitants réclament le
raccordement au réseau Internet**

Les habitants de la nouvelle cité AADL 200 logements, habitée par plus de 200 familles, située dans la ville de Relizane, chef-lieu de wilaya, vivent dans un état de profond mécontentement et d'indignation, en raison du retard enregistré quant au raccordement au réseau téléphonique afin de bénéficier du service Internet et ce, bien que huit mois se soient écoulés depuis la remise des clés et la réception de leurs logements en juillet de l'année dernière. Ce nouveau quartier qui est situé au centre-ville de Relizane, manque toujours de commodités les plus élémentaires de la vie moderne, à savoir le service Internet et ne dispose pas non plus de couverture du réseau 4G d'Algérie, malgré que le quartier soit déjà équipé de l'infrastructure nécessaire pour le raccordement à la fibre optique. Le service (Internet) est devenu indispensable dans tous les aspects de la vie, que ce soit pour les études, le travail ou la communication sociale. De nombreux habitants du quartier ont exprimé leur mécontentement face à cette situation, affirmant avoir soumis de nombreuses demandes à l'agence commerciale d'Algérie Télécom, sans recevoir de réponse positive jusqu'à présent. À cet égard, un habitant a déclaré: "Il est inadmissible que nous vivions au cœur de la ville du chef-lieu de wilaya, tout en étant privés d'Internet. On nous avait promis de fournir ce service dès la réception de nos logements mais rien n'a été concrétisé à ce jour. Les habitants de la cité «Ennasim» sollicitent les autorités locales et Algérie Télécom à intervenir d'urgence pour raccorder leur quartier au réseau Internet et leur permettre de bénéficier de ce service essentiel.

N. Aymen

Mouvement associatif à Saïda
La grande déchéance

A Saïda, les associations à caractère divers sont nombreuses mais seules quelques-unes sont actives et respectent leur statut alors que d'autres brillent par leur absence et ne montrent leur nez que lors des cérémonies officielles. Aujourd'hui, la wilaya de Saïda a besoin d'une société civile forte. C'est le challenge qui s'impose à l'Algérie Nouvelle. Il est impératif d'aider le mouvement associatif à se cristalliser pour en faire un front fort afin de se faire un chemin digne de ce nom et défendre les valeurs patriotiques du pays. Devenir président ou membre d'une association, cela se mérite par le capital qualité humaine. Un âne peut être admis dans une étable pour étalons pour différentes raisons mais cela ne fera jamais de lui un cheval. Être président ou membre d'une quelconque association ne s'acquiert pas à la manière d'une nouvelle virginité par la grâce d'une opération micro-chirurgicale. Ici à Saïda, tout le monde sait que dans notre wilaya au passé riche et glorieux, il y a certaines associations qui, par esprit de jalousie et de méchanceté gratuite, procèdent à des simulacres et à des "Coups d'état" afin de créer des problèmes pour bloquer tout épanouissement culturel et de coler de fausses étiquettes sur le dos des autres qui sont plus actives et brillantes qu'elles. A quand la traque à ces associations qui ne sont là que pour s'en servir? Telle est la question qui taraude beaucoup d'esprits. Attendons l'arrivée de la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, pour voir clair.

OULD OGBAN

Pour embellir Sidi Bel Abbès
**Nadhif.com lance une grande
opération de nettoyage**

Par Mohamed Nouar

Dans une démarche proactive visant à sublimer le cadre de vie urbain, l'Entreprise Publique Industrielle et Commerciale (EPIC) Nadhif.com a déployé une vaste campagne de nettoyage ce samedi à travers divers quartiers névralgiques de Sidi Bel Abbès. Cette initiative, marquée par une mobilisation significative de ressources humaines et matérielles, s'inscrit en droite ligne des directives émanant de la wilaya, lesquelles insistent sur l'intensification des efforts d'assainissement et d'embellissement de la cité. L'opération, baptisée éloquentement "Ensemble pour un Bel Abbès propre", a mobilisé un contingent substantiel de personnel à savoir 75 agents de Nadhif.com, épaulés par 22 employés communaux et 5 agents spécialisés dans l'éclairage public. L'arsenal matériel déployé comprenait deux camions d'une capacité de 2,5 tonnes, un bulldozer pour le déblaiement intensif, et un camion dédié aux interventions sur le réseau d'éclairage, complété par un éventail d'outils manuels. Le périmètre d'intervention de cette campagne d'envergure a ciblé des zones densément peuplées et des axes majeurs de la ville, notamment le vaste quartier Bouazza Larbi et ses cités adja-

centes, les 1500 logements sociaux du quartier Sorecor, ainsi que le quartier des 380 logements. Sur une période de cinq heures, les équipes ont procédé à l'évacuation de volumes considérables de déchets hétéroclites, à l'éradication des herbes adventices et des débris solides jonchant les trottoirs, à la taille ornementale des arbres, au retrait des accumulations de terre et de gravats des terrains vagues, et à l'élimination de plusieurs points noirs insalubres au sein des zones résidentielles. La direction de Nadhif.com a saisi cette occasion pour exhorter les citoyens à une participation active dans le maintien de la propreté urbaine. L'appel insiste sur le respect scrupuleux des horaires de collecte des ordures ménagères, le conditionnement hermétique des déchets dans des sacs avant leur dépôt dans les bacs prévus à cet effet, et l'instauration d'un tri sélectif rigoureux, distinguant notamment le plastique des autres types de déchets. En parallèle, l'Établissement Public Communal de Gestion des Espaces Verts et de l'Éclairage Public de Sidi Bel Abbès a récemment entrepris une initiative complémentaire, axée sur la revitalisation esthétique des espaces verts qui jalonnent les 15 ronds-points de la ville. Des camions-citernes sont déployés nocturnement pour assu-

rer l'irrigation des plantations arborées et des pelouses naturelles, tandis que des équipes d'ouvriers s'attèlent quotidiennement à l'entretien méticuleux des espaces verts, des arbres d'ornement, et au nettoyage de la place Millenium, un espace de huit hectares dédié à la détente et au loisir familial. L'établissement a également procédé à la réhabilitation d'un certain nombre de fontaines dégradées, situées notamment sur le boulevard la Macta, au cœur du centre-ville, et au rond-point de Boumlik. Dans une vision prospective d'amélioration continue du cadre de vie, le wali de Sidi Bel Abbès a instruit les responsables de l'Assemblée Populaire Communale (APC) et la direction de l'environnement de réaliser un recensement exhaustif des espaces verts sous-exploités situés dans les quartiers El Houria, les frères Adnan, 1500 logements, Adim Fatiha (sur la route d'Oran), les quartiers Larbi Ben M'hidi, Bouazza Gharbi, et la cité Bab Daya. L'objectif de cette démarche est l'élaboration d'une étude technique approfondie en vue de leur réhabilitation et de leur revêtement en gazon naturel, de la plantation d'arbres d'ornement, et de la création de nouvelles fontaines d'eau, contribuant ainsi à l'embellissement durable du paysage urbain de Sidi Bel Abbès.

El Bayadh
**La zaouia Cheikhia Chadhlia appelle
au renforcement du front intérieur**

Les cheikhs de la confrérie Cheikhia Chadhlia ont appelé, jeudi soir, depuis la wilaya déléguée d'El Abiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh), les Algériens à œuvrer ensemble pour renforcer le front intérieur, consolider l'unité nationale et se rallier autour de l'autorité suprême du pays et des institutions de l'Etat, afin de faire face aux divers défis et de poursuivre le processus de développement global tracé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le cheikh de la confrérie Cheikhia Chadhlia El Bakria, Cheikh Larbi Al Sidi Cheikh, a souligné, lors de la rencontre annuelle organisée à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, coïncidant cette année avec la commémoration du 161ème anniversaire du déclenchement de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh, que cette zaouia, à l'instar de toutes les zaouïas qui y sont affi-

liées, "poursuivra ses efforts, aux côtés des patriotes, pour renforcer les rangs et défendre les valeurs, les acquis et les constantes nationales et islamiques". Lors de cette rencontre, placée sous le slogan "Les révoltes populaires, rempart et bouclier de la souveraineté nationale et flamme de la glorieuse Révolution de Novembre, l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh en est un modèle", tenue au siège de la zaouïa centrale de la confrérie à El Abiodh Sidi Cheikh, le cheikh a appelé "l'ensemble du peuple algérien à se rassembler autour de l'autorité suprême du pays, à préserver les acquis nationaux, à soutenir les efforts de l'Etat et les réformes profondes engagées, à défendre l'unité nationale, les valeurs et principes nationaux et islamiques, à promouvoir la modération et à renforcer la cohésion entre les citoyens pour af-

fronter tous les défis. Tel est l'engagement des zaouïas affiliées à la confrérie Cheikhia". Il a également salué les positions constantes de l'Etat algérien en faveur des causes justes, notamment celles de la Palestine et du Sahara occidental. De son côté, Dr Al Sidi Cheikh Hamza, président de la Fondation Sidi Cheikh et porte-parole de la zaouia Cheikhia Chadhlia, a souligné que cette rencontre, à laquelle ont pris part des cheikhs, des représentants et des adeptes venus des 58 wilayas du pays, exprime l'unité des fidèles de la confrérie dans leur soutien à l'Algérie, à ses positions, à son peuple et à la préservation de sa référence religieuse et nationale. Il a ajouté que cette réunion vise également à faire connaître aux jeunes générations les sacrifices de leurs ancêtres et l'importance de cette glorieuse résistance populaire.

Eau potable
Tissemsilt renforce ses infrastructures hydrauliques

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la wilaya de Tissemsilt a accueilli, samedi dernier, une visite de terrain du Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, accompagné du directeur général de l'Algérienne des Eaux, du directeur central ainsi que de responsables locaux du secteur, cette visite a permis de faire le point sur plusieurs projets en cours. Parmi les sites visités figuraient le barrage de Koudiat Rosfa, dans la commune de Béni Chaïb, et deux forages profonds en cours de réa-



lisation à Rechaïga. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'ur-

gence lancé sous la supervision du wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi. L'objectif

affiché : assurer un approvisionnement régulier et de qualité en eau potable à la population locale. Le programme prévoit également la modernisation des réseaux de pompage et de distribution, la mobilisation de nouvelles ressources hydriques, et la réhabilitation des installations existantes. Les autorités insistent notamment sur la nécessité d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité accrue face aux besoins croissants de la population, en particulier à l'approche de l'Aïd el-Adha et de la saison estivale.

Abdenour M.

Conservation des forêts de Tizi-Ouzou

Plusieurs actions préventives contre les incendies réalisées

Plusieurs actions préventives contre les feux de forêts ont été réalisées et d'autres sont en cours à travers de nombreuses communes de Tizi-Ouzou au titre du plan de prévention et de lutte contre les incendies visant à protéger le patrimoine forestier, a-t-on appris samedi auprès de la Conservation des forêts. Ces actions préventives concrétisées ou en cours de réalisation, comprennent le débroussaillage, l'aménagement de pistes forestières et de points d'eau, le captage de sources, la réalisation de tranchées pare-feu, l'aménagement et la construction de postes de vigie, a-t-on noté. Il s'agit d'opérations figurant sur le programme en cours de réalisation portant, entre autres, sur des travaux sylvicoles sur une superficie globale de 2.000 ha, achevés sur près de 1.595 ha et en cours sur plus de 405 ha, a-t-on fait savoir. Concernant la mobili-

sation de la ressource hydrique, des travaux sont en cours pour la construction de 8 points d'eau destinés à la lutte aérienne contre les incendies, a-t-on fait savoir, soulignant qu'une structure semblable a déjà été réalisée et réceptionnée à Azrou n'Thor, un site touristique réputé pour sa cédraie, relevant de la commune montagnaise d'Illiltén. En outre, 6 points d'eau ont été aménagés à travers la wilaya, s'ajoutant aux 50 déjà existants. Il a été également procédé à l'aménagement de quatre postes de vigies et à la construction d'un autre, alors que les travaux sont en cours pour construire trois nouveaux postes. Au titre du même programme, des travaux d'aménagement de tranchées pare-feu ont été effectués sur 126 ha, alors que de nouvelles tranchées pare-feu ont été ouvertes sur une superficie globale de 41 ha. La conservation des forêts a noté que

la wilaya a aussi bénéficié d'autres projets inscrits dans le cadre des plans sectoriels de développement (PSD) et du programme de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL). Ces actions portent sur la réalisation de travaux sylvicoles sur 1.200 ha dont plus de 874 ha ont déjà été achevés, l'ouverture de voies d'accès sur plus de 232 km dont plus de 198 km ont été réalisés et la correction torrentielle sur 5.000 m3 achevée en totalité. Concernant le programme de l'exercice 2025, la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'opérations d'aménagement d'un point d'eau et de près de 80,5 km de pistes forestières ainsi que de la construction de gabions sur un volume global de 8.000 m3, selon la conservation des forêts, qui a observé que ces projets ont été tous confiés aux entreprises réalisatrices.

Troubles psychologiques chez l'enfant autiste

L'importance du dépistage précoce soulignée à Ouargla

L'importance du dépistage précoce des troubles psychologiques et moteurs chez l'enfant autiste, pour en percevoir tôt les premiers signes et donc permettre une meilleure prise en charge médicale et insertion socio-pédagogique, a été soulignée, samedi à Ouargla, par les participants à une journée d'étude sur les troubles d'autisme. Intervenant à cette occasion, l'orthophoniste, Bilal Inal, a mis en avant l'importance du dépistage et de l'intervention précoces pour la prise en charge et le traitement des troubles psychologiques et moteurs chez les enfants, avant d'évoquer le rôle du pédiatre et de la famille dans le suivi et le contrôle précoces des comportements anormaux chez l'enfant. Selon l'orthophoniste, la prise en charge médicale requiert l'implication de la famille dans le plan curatif, avec des objectifs graduels, en vue d'une réadaptation réussie de l'enfant autiste à sa capacité de perception de la réalité, qui diffère de celle de ses congénères normaux. Et d'expliquer que les causes de cette maladie sont loin d'être définies par les spécialistes, car différentes d'un cas à un autre, et les voies thérapeutiques requièrent dès lors un dépistage précis en vue d'obtenir de bons résultats. Pour sa part, Dr. Nadia Boudiaf, de l'université d'Ouargla, a abordé le rôle de la famille et sa relation avec la présence d'un enfant autiste dans cette cellule, l'adoption de méthodes éducatives, tenant en compte des besoins de l'autiste, et le comportement à son égard comme quelqu'un de normal permettant un épanouissement de ses facultés et talents et l'atténuation de ses épreuves. Le président de l'association «Hebba» de prise en charge et réadaptation des autistes, Ahmed Guenfoud, a appelé à déployer davantage d'efforts dans la prise en charge des autistes et l'accompagnement de leurs parents, en vue de réussir leur traitement. L'intervenant a dévoilé certains objectifs de son association,

dont l'organisation de cycles de formation sur la relation avec l'autiste scolarisé, et ce, en direction des enseignants et des parents, la création d'un climat encourageant au sein de l'association et à la maison, la réunion de conditions et moyens didactiques adéquats, la vulgarisation de la maladie et l'accompagnement de

cette catégorie sociale par les organismes et centres spécialisés. Cette journée, qui a été riche en communisations et exposés présentés par des universitaires et des praticiens et ayant trait au thème, prévoit également des ateliers sur les techniques de développement du langage chez l'autiste.

Bouira

14 cantines scolaires en cours de réalisation



Quatorze cantines scolaires sont en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya de Bouira et seront ouvertes à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'éducation. Les 14 cantines scolaires sont en cours de réalisation dans les écoles primaires des communes d'Ain Lahdjar, Taghzout, Bordj Khris, Lakhdaria, Bir Ghbalou, El Hachimia, Oued El Bardi, Sour El Ghoulane, M'Chedallah, Bouderbala, Ath Laâziz, Maâlla, Chorfa et Mezbour, a précisé le directeur de l'éducation, Ali Merah, dans une déclaration à l'APS. «Les travaux sont en cours et un délai de trois mois a été accordé aux entreprises réalisatrices afin de livrer ses structures avant la prochaine rentrée scolaire», a souligné le directeur. Deux autres cantines seront ajoutées aux 14 en cours de réalisation à la prochaine rentrée scolaire. Il s'agit de la transformation de

deux classes en cantine et la réhabilitation d'une ancienne cantine, selon les détails fournis par le même responsable. Ces projets étaient au centre des débats du dernier conseil de wilaya, présidé par le wali Abdelkrim Laâmour, qui a mis l'accent sur la nécessité de parachever les travaux dans les délais. Par la même, le chef de l'exécutif a appelé les responsables du secteur de l'éducation à accélérer la cadence des travaux de réhabilitation de 16 écoles primaires à travers la wilaya, afin qu'elles soient aussi prêtes à la prochaine rentrée scolaire. Au cours de la même rencontre, M. Laâmour a insisté également sur la nécessité de parachever l'examen des dossiers relatifs à la prime scolaire de 5.000 DA. Selon un rapport de la direction de l'éducation, près de 22.000 dossiers relatifs à cette prime ont déjà été acceptés et validés, alors que plus de 35.000 autres sont soumis à des enquêtes.

Laghouat

40 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité à El-Kheneg



Quarante (40) exploitations agricoles viennent d'être raccordées au réseau d'électrification agricole dans la commune d'El-Kheneg, wilaya de Laghouat, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Intervenant lors de la cérémonie de mise en service de ce projet, le wali de Laghouat, Fodil Dhouifi, a indiqué que le programme d'électrification des périmètres agricoles revêt un intérêt particulier de l'Etat en vue de promouvoir les activités agricoles, notamment dans les régions des Hauts-plateaux et du Sud du pays. Ce programme vise, entre autres objectifs, à étendre la surface arable et à accroître la production agricole, notamment les cultures stratégiques, a indiqué le wali, ajoutant que l'électrification des exploitations agricoles aura un impact socio-économique, dont le renforcement du développement rural, le désenclavement des régions, et la fixation des agriculteurs dans leurs régions. Pour sa part, le chargé de la communication à la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Mourad Ghalem, a fait savoir que cette opération, réalisée pour un montant de 200 millions DA au titre du programme sectoriel de développement (PSD) et du Fonds spécial de développement des régions du Sud, a donné lieu à la réalisation de 41 km de réseau électrique et l'installation de 21 transformateurs.

Tablat (Médéa)

Plusieurs projets pour renforcer l'AEP

Plusieurs projets destinés à renforcer l'alimentation en eau potable dans de nombreuses communes de la daïra de Tablat, au nord-est de Médéa, sont en cours de réalisation, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon la même source, de projets de réalisation de forages, de réservoirs d'eau et de conduites d'adduction au profit des habitants d'agglomérations urbaines secondaires ventilées à travers les communes de Tablat, Mezghena et El-Aïssaoui. Les services de la wilaya font état de la réalisation de trois (3) forages pour renforcer l'alimentation en eau potable de l'agglomération urbaine de Beni-Maarouf et une partie du chef-lieu de la daïra de Tablat, en plus de travaux de réalisation d'une installation de pompage et de conduites d'eau pour alimenter des foyers des communes de Tablat et Mezghena à partir de Oued-El-Had, Oued-Isser et El-Bouib. Quatre réservoirs d'eau de différentes capacités sont également en phase de construction à la faveur de ces projets appelés à sécuriser l'alimentation en eau potable des communes de la daïra de Tablat, en particulier durant la saison estivale, a-t-on ajouté. Ainsi, trois réservoirs d'une capacité de 500 m3 chacun sont en chantier, l'un pour alimenter les agglomérations urbaines de Zemala et Beni-Djoughlal, dans la commune de Tablat, le troisième à Bouhama, commune d'El-Aïssaoui, a-t-on précisé. Le quatrième réservoir, d'une capacité de 2000 m3, est en réalisation dans la commune de Mezghena et devra renforcer considérablement l'alimentation en eau potable des zones habitées de cette commune, a-t-on souligné.

ذكرى وترحم

شهر أفريل لا ينسى تم فيه وفاة الوالد المجاهد مداحي سليمان المدعو عيسى اسمه الحربي كان في الولاية الرابعة التاريخية سجين لومبار بولاية باتنة ومعطوب حرب توفي بتاريخ 08 جوان 2010. تلتها الأخت المدعوة ج مداحي بتاريخ 01 أفريل 2024. ثم الوالدة المدعوة جمودي ع بتاريخ 11 أفريل 2024 دعواتكم لهم جميعا الرحمة والمغفرة لكل من يعرفهم من مقر سكناهم مستغانم ومسقط رأسهم ولاية البويرة وكامل القطر الوطني.

إن الله وإن إليه راجون

الدبوان العمومي للمحضر القضائي مكتب الأستاذة : بن حشفة كلثوم محضرة قضائية لدى مجلس قضاء مستغانم المقيمة بحي الأمير عبد القادر عين تادلن رقم الهاتف 045.48.62.37 محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر بالجريدة المادة 04/412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بناء على طلب من السيد : بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة 872 الممثلة من قبل مديرها. الساكن: عين تادلن. بعد الإطلاع على المواد من 406 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ، ومراعاة لأحكام المواد من 612 ، 613 ، 614 ، 625 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة عين تادلن ، بتاريخ 2024/11/14 ، فهرس رقم 24/01014 ، بناء على الرهن العقاري المحرر بتاريخ 2017/06/27 والمشهر به بالمحافظة العقارية بتاريخ 2017/07/31 حجم 01 رقم 39 ، والمهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/1405 الصادر بتاريخ 2024/12/22 ، بناء على الإنشء الصادر عن السيد رئيس محكمة عين تادلن بتاريخ 2025/03/20 تحت رقم 25/00261 ، نحن الأستاذة بن حشفة كلثوم محضرة قضائية، لدى مجلس قضاء مستغانم ، كلنا السيد عباسه عبد القادر ابن الشارف، الساكن : دوار أولاد بوراس الصور، مستغانم. بتسديد المبلغ المحكوم به والمقدر بـ 21.315.016.95 دج واحد وعشرون مليون وثلاثمائة وخمسة عشر ألف وستة عشر دينار جزائري و95 سنتيم بالإضافة الي مصاريف التنفيذ والحقوق التناسيبية. ونبتهنا بأن له مهلة خمسة عشر (15) يوما للوفاء تسري من تاريخ التبليغ الرسمي والا نقد عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضره القضائية
16.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ولاية تيارت دائرة تيارت بلدية تيارت قسم التنظيم و التنشيط مديرية التنظيم و الشؤون العامة مصلحة التنظيم العام مكتب الانتخابات و الجمعيات الرقم: 2025/33 إعلان عن تجديد جمعية محلية طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات ذات الطابع الديني لاسيما المادة 18 لقد تم هذا اليوم 08/04/2025 تجديد الجمعية المحلية المسماة: الجمعية الدينية لمسجد سهيل بن عمر الكائن مقرها: حي 1500 مسكن الزمالة بلدية تيارت برئاسة السيد سعيد إسماعيل المولود بتاريخ 17-09-1983 تيارت رئيس المجلس الشعبي البلدي 16.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغانم محكمة عين تادلن القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم ولهذه الأسباب حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا. في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخيرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن محكمة وقسم الحال بتاريخ 2024/10/20 فهرس رقم 24/3004 والمصادقة على تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير الطبي غلو الحبيب المودع بامانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025-01-26 تحت رقم 184 وبالنسبة للحكم بالحجر على المرجع ضدها بلغالي ستي ، المولودة بتاريخ 1974-10-28 ببلدية وادي الخير ابنة نواتي وبلغالي فاطمة شهادة ميلادها رقم 670، مع تعيين المرجع بلغالي نواتي والدها مقدما عليها للقيام برعايتها وتسبير شؤونها الإدارية والمالية وعلى الأخير نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة يومية باللغة العربية. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. مع تحميل المرجع المصاريف القضائية بمبلغ 900 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
16.04.2025

مكتب الأستاذة إسالة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-01، 02، بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر طبقا للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2025/03/12 تحت رقم الترتيب 25/00254 المتضمن إذن بنشر مضمون التكليف بالوفاء. بطلب من السيد: بن برون ميسوم. الساكنة ب : شارع بن موسى فهور مستغانم. ضد السيد بن نوة العيد. الساكن ب : شارع 31 رقم 599 تحديث مستغانم. بناء على نسخة من الحكم الصادر عن محكمة مستغانم قسم الجنح بتاريخ 2024/02/07 تحت رقم الفهرس 2024/01305 تحت رقم 2024/12/26 المحرر بالصيغة التنفيذية الصادر بتاريخ 2024/12/26 رقم 2024/228. و القاضي الزام المحكوم عليه بان يدفع للطرف المدني مبلغ مليونين دينار جزائري 2.000.000,00 دج قيمة الشيك و مبلغ ثلاثمائة ألف دينار جزائري 300.000,00 دج كتعويض عن الضرر . حيث أنه بتاريخ 2025/01/07 تم تحرير محضر تكليف بالوفاء عن طريق رسالة مضمونة للسيد بن نوة العيد. الساكن بشارع 31 رقم 599 تجديت مستغانم، وتم إعادة التبليغ عن طريق التعليق أمام المحكمة بتاريخ 2025/02/16 وأمام المجلس الشعبي البلدي بتاريخ 2025/02/16. ونبتهنا بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نقد عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
16.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الدبوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ مخلوفي محمد ياسين محضر قضائي لدى محكمة مستغانم/ مجلس قضاء مستغانم 17 شارع بن سي فهور ببيشار مستغانم/ رقم الهاتف : 0657400524 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم لدى مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره بـ 17 شارع بن سي فهور ببيشار مستغانم موقع إنشاء بناء على طلب المدعو: بن طاطة فهور ولد عبد القادر. الكائن موطنه حي 64 سكن رقم 90 تعاونية المبوب زغول مستغانم. الحاجز ضد المدعو (6) : بن بينة زهرة بنت أحمد موليد 1964-02-19 الكائن موطنه ب : تعاونية المربوقة منطقة الركاك حي صالندر مستغانم المحجور عليها طبقا للمادة 12 من القانون رقم 03-06 المؤرخ في 2006/02/20 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي، والمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذاً عقد توقيعي يتضمن اعتراف بدين محرز من طرف الموقعة الأستاذة بن محال سعيبة بتاريخ 2021/12/15، مهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2023/09/03. تبعا لأمر بحجز تنفيذي على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغانم في 2024-04-09 رقم 24/00255 تعلن عن بيع العقار الاتي بيته بالمزاد العلني: مسكن فردي كان بمنطقة الركاك تعاونية المربوقة صالندر يتكون من طابق أرضي يحتوي على مراب، صالة، مطبخ، حمام مرحاض ساحة و الطابق الأول به ثلاث (03) غرف صالة مرحاض، حمام و الطابق الثاني يحتوي على غرفة صالة، بيت لفصيل وسطح التل مشيد على مساحة قدرها 140 متر مربع يحمل الرقم 08/16 من مخطط التوزيع تحت قسم 179 مجموعة ملكية رقم 39 بلدية مستغانم و ذلك أمام الجهة القضائية المختصة الاتي بهاها. قاض البوع العقارية لدى محكمة مستغانم التابعة لاختصاص مجلس قضاء مستغانم و بالجلسة القضائية العلنية المحددة بتاريخ 2025-05-13 على الساعة 00 : 14 سا الثمن الأساسي الذي يدا به البيع بالمزاد العلني محدد جملة بـ . اثنين وثلاثين مليون وسبعة عشر ألف وخمسمائة دينار جزائري 32.017.500,00 دج حسب تقرير الخيرة القضائية المنجزة. يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي أو في أمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
16.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغانم محكمة مستغانم القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم ولهذه الأسباب حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا ، حضوريا ، ابتدائيا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخيرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2021/12/12 تحت رقم فهرس 21-052980 وإعتماد تقرير الخيرة المنجز من قبل الطبيب مصلحي نذير المحرر بتاريخ 2021-12-27، المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2021/12/27 تحت رقم 3192-21، وبالنسبة للحكم بالحجر على المدعي عليه داني محمد الأمين المولود بتاريخ 1990-10-05 ببوقرات ابن عبد الله و داني الزهرة ، مع تعيين والده المدعي داني عبد الله مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية. والتأشير بذلك على هامش عقد ميلاد المدعي عليه في سجلات الحالة المدنية لبلدية عساعشة وتبليغه بتسخير من النيابة العامة. وتحمل المدعية المصاريف القضائية للدعوى بما فيها الرسوم القضائية المقدرة بـ 900 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته امضاء الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
16.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ولاية مستغانم مديرية التقنين و الشؤون العامة مصلحة الشؤون العامة مكتب الجمعيات رقم: 14/م ش ع/م ج/2024 وصل تسجيل تأسيس جمعية طبقا للمادة 07 من القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم تأسيس الجمعية المسماة : كايت سارف مستغانم الكائن مقرها: سانجول بن هدي محمد مدعو سي الهواري بلدية مستغانم طابعها: جمعية الرياضية والتربية البدنية مجال نشاطها: ولائي برئاسة السيد: بن الطنج عبد الرحيم المولود بتاريخ 1977/07/16 بتملمسان الساكن حي 160 مسكن عمارة ب رقم 27 بلدية مزعران الوالي 16.04.2025

مكتب الأستاذة إسالة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-01، 02، بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر طبقا للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2025/03/12 تحت رقم الترتيب 25/00255 المتضمن إذن بنشر مضمون التكليف بالوفاء. بطلب من السيد: بن برون ميسوم. الساكن ب : شارع بن موسى فهور مستغانم. ضد السيد بن نوة العيد. الساكن ب : شارع 31 رقم 599 تحديث مستغانم. بناء على نسخة من الحكم الصادر عن محكمة مستغانم قسم الجنح بتاريخ 2024/02/07 تحت رقم الفهرس 2024/01306 تحت رقم 2024/12/26 المحرر بالصيغة التنفيذية الصادر بتاريخ 2024/12/26 رقم 2024/227. والقاضي الزام المحكوم عليه بان يدفع للطرف المدني مبلغ مليونين دينار جزائري 2.000.000,00 دج قيمة الشيك ومبلغ مائة ألف دينار جزائري 100.000,00 دج كتعويض عن الضرر . حيث أنه بتاريخ 2025/01/07 تم تحرير محضر تكليف بالوفاء عن طريق رسالة مضمونة للسيد بن نوة العيد. الساكن بشارع 31 رقم 599 تجديت مستغانم، وتم إعادة التبليغ عن طريق التعليق أمام المحكمة بتاريخ 2025/02/16 وأمام المجلس الشعبي البلدي بتاريخ 2025/02/16. ونبتهنا بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نقد عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
16.04.2025

مكتب الأستاذة إسالة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-01، 02، بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران محضر تبليغ إعدار بالدفع عن طريق النشر المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2025/03/06 تحت رقم الترتيب 25/000092 فهرس رقم 25/140. وبطلب من السيد: بنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رمز 871 ممثلا بمديرة القام في حقه الأستاذ حميدة فتح الدين محمد الكائن مقرها بمستغانم. قمنا بنشر نسخة من إعدار بالدفع المؤرخ بتاريخ 2023/12/26 والمتضمن: نظرا للقرض الذي استفادت منه ونظرا لكون مبلغ الدين الاجمالي يقدر بـ 1.429.898.84 دج وذلك الى غاية 2023/12/07 نوجه لكم اعدار بالدفع لـ 15 يوم لأجل دفع الدين المترتب في ذمتكم. وانه في حالة عدم التسديد بعد انتهاء هذا الأجل فإن البنك سيكون ملزما باتخاذ إجراءات قضائية ضدكم الاستيفاء دينه بقوة القانون. المبلغ الى السيد عنو عمر. الساكن: 82 حي قوعيش الشارف بلدية مستغانم. ولكي لا يجهل ما تقدم. وأثبتا لذلك بلغنا و تكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي
16.04.2025

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

مكتب الأستاذة فلاح الهواري الموثق بالسانية (وهران)، المجمع السكني لي شالي رقم 01 إعلان عن بيع حق قاصر بتاريخ 30 أفريل 2024، على الساعة العاشرة صباحا بمكتب الأستاذة فلاح الهواري الموثق بالسانية (وهران) سيشرع في بيع مناب للقصر: زلماط شيماء، زلماط عبد الرحمن وزلماط عبدالله حقوقهم العقارية المتمثلة في 288/35 في المشاع من العقار الكائن بوهران حي العثمانية، شارع Général Nivelles prolongé ملكية رقم 01 ، قسم 330 مجموعة ملكية رقم 31. وذلك طبقا للأمر الصادر عن مجلس قضاء وهران، محكمة العثمانية ، مكتب الرئيس رقم الترتيب 25/181 بتاريخ 16 مارس 2025. الموثق 16.04.2025

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Wolverhampton

Aït Nouri buteur et passeur face à Tottenham

Le défenseur international algérien de Wolverhampton, Rayan Aït Nouri s'est distingué dimanche en marquant un but et en délivrant une passe décisive, lors de la victoire décrochée à domicile face aux «Spurs» de Tottenham (4-2), pour le compte de la 32e journée de Premier League (championnat d'Angleterre de football). Titularisé par l'entraîneur portugais Vitor Pereira, le latéral gauche des « Verts » a ouvert le score pour son équipe, d'un tir en pleine surface après 85 secondes de jeu seulement, avant de revenir à la charge en seconde période, pour se transformer en passeur, sur l'action du troisième but signé le Norvégien Larsen (64e). Il s'agit du quatrième but en Premier en Premier League, et le cinquième, toute compétitions confondues. L'ancien angevin compte également six passes décisives à



son compte. Il a cédé sa place à la 70e minute. Le joueur algérien est impliqué dans 10 buts en 35 apparitions depuis le début de la saison. A l'issue de cette quatrième victoire de suite en championnat, les «Wolves» s'éloignent davantage de la zone rou-

ge, et remontent à la 16e place au tableau avec 35 points, et reviennent à deux longueurs derrière leur adversaire du jour, qui stagne à la 15e position (37 pts). Aït Nouri (23 ans) avait rejoint Wolverhampton en octobre 2020, sous forme de prêt avec option d'achat, en provenance d'Angers SCO (France). En Juillet 2021, le natif de Montreuil (France) est transféré définitivement dans le club anglais et signe jusqu'en 2026. Il avait signé ses grands débuts avec l'équipe nationale en mars 2023, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2023 (reportée à 2024). Il a réussi en un laps de temps court à arracher sa place de titulaire sur le couloir gauche de la défense algérienne, en dépit de la rude concurrence.

Victime d'une fracture au tibia-péroné de la jambe gauche
Kendouci promet de revenir «plus fort et meilleur qu'avant»



« Je suis confiant que je reviens drai plus fort et meilleur qu'avant », a affirmé, lundi, Ahmed Kendouci, victime d'une fracture au tibia-péroné de la jambe gauche lors d'un match du championnat égyptien. Dans un message posté sur Instagram, Kendouci a rassuré ses fans après avoir contracté une grave blessure : «ce qui m'est arrivé est un nouveau départ pour un nouveau défi. Je suis confiant que je reviendrai plus fort et meilleur qu'avant, si Dieu le veut ». «Je dis à mon petit frère, Yacine El Mellah, je sais que ton geste n'était pas intentionnel, et je ne te souhaite que du bien, et c'est le football, parfois il est cruel avec nous», a ajouté l'international algérien qui a remercié au passage tous ceux qui ont fait preuve de solidarité avec lui ou lui ont ren-

du visite à l'hôpital. De son côté, l'agent de l'international algérien, Nasser Yahia, a rassuré tout le monde : «La blessure de Kendouci est une fracture de la jambe, nous avons fait des scanners au Caire avant l'opération et nous avons constaté que les choses vont beaucoup mieux que nous le pensions». « Si Dieu le veut, Kendouci reprendra la rééducation après deux mois et demi, après avoir été rassuré sur son état après l'opération, et son retour sera plus rapide que nous l'avions imaginé», a-t-il déclaré à une chaîne sportive égyptienne. Pour rappel, Kendouci avait rejoint Al-Ahly SC en janvier 2023 pour un contrat de quatre ans et demi, en provenance de l'ES Sétif, avant de faire l'objet d'un prêt à Ceramica Cleopatra pour la saison 2023-2024.

Eintracht Francfort
Chaibi passeur décisif face à Heidenheim



L'international algérien Fares Chaib a contribué, dimanche soir, à la victoire de son club Eintracht Francfort Face à Heidenheim (3-0), dans le match comptant pour la 29e journée du Championnat d'Allemagne de football. Chaibi a été derrière la première réalisation de son club, lors qu'il a offert à son coéquipier Jean-Mattéo Bahoya, la balle de l'ouverture du score à la 10e minute. Les deux autres réalisations du match ont été l'œuvre de Robin Koch juste avant la pause (42e) et Hugo Ekitiké à la (71e). Il s'agit de la première titularisation du milieu offensif des « Verts » depuis le 9 mars dernier, lors de la défaite face à Union Berlin (1-2) lors de la 25e journée, et la huitième depuis le début de la saison. Grâce à cette victoire, Eintracht Francfort est troisième avec (51pts), tandis que Heidenheim reste scotché au 16e rang, synonyme de relégable, avec 22 unités.

Coupe du monde des clubs 2025

03 arbitres algériens sélectionnés par la Fifa

Trois arbitres algériens ont été sélectionnés par la Fédération internationale de football (Fifa) pour officier lors de la Coupe du monde des clubs 2025 prévue aux Etats Unis du 14 juin au 13 juillet. Les trois arbitres algériens sont : le directeur de jeu Mustapha Ghorbal et les arbitres assistants, Mokrane Gourari et Abbes Akram Zerhouni. En prévision du mondial des clubs 2025, la FIFA a organisé plusieurs séminaires. Celui pour l'Afrique s'est tenu du 2 au 4 février dernier à Dubaï. Un autre a été organisé pour les arbitres européens du 31 mars au 4 avril en cours au siège de la Fifa à Zurich, et un troisième pour les arbitres de la Conmebol (Amérique du Sud) et de la Concafc (Amérique Centrale et Caraïbes) a eu lieu à Buenos Aires du 24 au 28 février dernier. Les arbitres de la Coupe du monde des clubs seront équipés de caméras corporelles et appliqueront une nouvelle règle pour lutter contre le gain de temps des gardiens, a annoncé la Fifa.

CHAN-2025

Algérie-Gambie le vendredi 9 mai à Annaba

Le match Algérie-Gambie, comptant pour le 2e et dernier tour (retour) des qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025, se jouera le vendredi 9 mai prochain. La FAF a précisé lundi que le match, destiné aux joueurs locaux, aura lieu au stade du 19-mai 1956 d'Annaba à 19h00. La 1e manche se jouera le samedi 3 mai, au stade de l'indépendance à Bakau (16h00, heure algérienne), précise la même source. En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage (l'Afrique du Sud ou le Malawi). Sous la houlette de Madjid Bougherra, la sélection A' a effectué son premier stage préparatoire en mars dernier, à Annaba. Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été, pour rappel, remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger).

Le gardien international compte 0 minute en 2025
Oukidja au chômage technique



Pour Oukidja, il fait partie du groupe et il y est intégré. Nous poussons à la contenance, et nous voulons donner du soutien aux joueurs qui sont en difficulté dans leurs clubs » répondait, il y a un peu plus d'un mois, le sélectionneur national Vladimir Petkovic à propos de la convocation dudit keeper alors qu'il manquait de temps de jeu en club. Depuis, la situation d'Alexandre Oukidja n'a pas bougé d'un iota. Elle s'est, au contraire, confirmée à défaut d'empirer puisque l'international algérien n'a pas encore retrouvé sa place dans les bois du FC Metz. En course pour la montée directe en Ligue 1 puisque troisième au classement général avec 60 points, à quatre unités du leader de cette Ligue 2 BKT qu'est Lorient (64 points) mais à une seule unité du 2ème, le Paris FC (61), le FC Metz compte, en effet, sur le Belge Arnaud Bodart depuis l'entame de la phase retour, ce qui a entraîné un changement hiérarchique dont a été victime le gardien algérien. Le champion d'Afrique des nations 2019 au Caire dans le rôle de doublure de Raïs M'Bolhi est, de fait, gardé en permanence sur le banc de touche par l'entraîneur Stéphane Le Mignan. Alexandre Oukidja avait, pourtant, disputé l'intégralité de la phase aller comme titulaire dans les bois des Grenats, enchaînant 16 rencontres de championnat, avant d'entamer l'année civile 2025 hors du groupe professionnel, puis d'être rappelé et de retrouver le terrain, mais de l'autre côté de la ligne de touche. L'ancien Strasbourgeois n'a, ainsi, plus remis les pieds dans sa surface de réparation depuis la rencontre face à Annecy, le 14 décembre dernier, remportée sans trop de difficultés (3-0) au stade Saint-Symphorien. Cela fait, donc, quatre longs mois que le natif de Nevers n'a plus été aligné dans le but messin, ce qui paraît un peu (trop) long pour un keeper international. Rien ne dit, de plus, qu'Oukidja inversera la tendance en sa faveur d'ici la fin de la saison, programmée le 10 mai prochain à l'occasion de la 34ème et dernière journée de la Ligue 2 en France. Le prochain rendez-vous des Lorrains, samedi à la réception des Parisiens du Red Star renseignera davantage sur la situation du gardien de but qui compte 7 sélections chez les Verts et surtout sur les chances qu'il aura de figurer, de nouveau, dans le groupe qui se retrouvera au mois de juin pour un choc amical en Suède. **Rachid B.**

Sétif

3es Journées internationales de la magie et de la prestidigitation



Plusieurs numéros de magie et d'illusionnisme ont été présentés, dimanche soir à la Maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, en ouverture des 3èmes Journées internationales de la magie et de la prestidigitation. Cette manifestation internationale, qui se poursuivra jusqu'au 15 avril, organisée par la Ligue arts et culture de la commune de Sétif sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, en partenariat avec l'Office de la culture et du tourisme et la direction de la Culture de la wilaya de Sétif, a été marquée, à son ouverture, par des tours réalisés par des artistes professionnels maîtrisant parfaitement l'art de l'illusion devant un public très nombreux malgré la pluie qui s'est abattue sur la capitale des Hauts plateaux.

De nombreux prestidigitateurs et illusionnistes sont attendus jusqu'à mardi sur la scène de la salle de spectacles de la maison de la culture, parmi lesquels 7 artistes étrangers venus de Russie, de Suisse, de Belgique, du Chili, d'Egypte, de Tunisie et de France.

Ramzi Rezig, chargé de l'information et secrétaire général de la Ligue arts et culture, a précisé à l'APS qu'en égard au succès des deux précédentes éditions qui avaient particulièrement charmé les plus jeunes, les organisateurs ont décidé de consacrer les deux premières journées de cette édition aux élèves du cycle moyen, et de clôturer la manifestation devant des enfants atteints de cancer et d'orphelins.

Chacun des artistes présentera un spectacle de 10 à 15 minutes lors de cet événement culturel dédié aux enfants de l'enclave palestinienne Ghaza, a encore indiqué M. Rezig, notant que le programme prévu sera également marqué par l'organisation d'un atelier de formation ouvert aux amateurs, aux jeunes talents et à tous les amateurs de l'illusionnisme et de la magie.

L'exposition "le patrimoine algérien à travers un regard belge", un hommage à Edouard Verschaffelt

Une exposition regroupant une quarantaine de re productions d'œuvres plastiques d'Edouard Verschaffelt, peintre orientaliste belge, établi à Boussaâda, depuis 1919 où il vécut jusqu'à sa mort en 1955, a été inaugurée lundi à Alger sous l'intitulé, "Le patrimoine culturel algérien à travers un regard belge".

Visible jusqu'au 17 avril à l'Assemblée populaire nationale (APN), cette rétrospective sur l'œuvre prolifique d'Edouard Verschaffelt a été ouverte par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, le ministre de la culture et des arts, M. Zouhir Ballalou, l'ambassadeur du Royaume de Belgique, M. Jean Jacques Quairiat, le wali délégué de Boussaâda, M. Riad Benahmed, la fille de l'artiste belge mis à l'honneur, Mme Samia Madeleine Verschaffelt ainsi que la Commissaire de cette exposition, Mme Amel Mihoub qui s'est chargée de sa présentation.

Dédiée à la mémoire du peintre Edouard Verschaffelt (1874-1955), qui avait "développé un profond attachement pour l'Algérie, avec une fascination particulière pour la ville de Boussaâda", cette exposition déjà présentée dans cette ville du centre de l'Algérie, puis à Alger en 2022, est reconduite dans la Capitale, organisée cette fois-ci conjointement par l'APN et l'ambassade du Royaume de Belgique, à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril -18 mai).

En présence de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées



à Alger, de directeurs de musées, de députés, ainsi que d'étudiants de l'Ecole nationale supérieure des beaux arts d'Alger, le président de l'APN a réitéré la "ferme volonté de l'Algérie à promouvoir la richesse de ses acquis culturels pluriels et la nécessité de sensibiliser à leur valorisation et leur préservation, afin de consacrer la culture, l'histoire et l'identité de la société algérienne". M. Boughali a rappelé que "l'Algérie a inspiré nombre d'artistes-plasticiens étrangers de renommée internationale, à l'image du célèbre Pablo Picasso ou encore Etienne Nassreddine Diné et Edouard Verschaffelt ..".

De son côté, M. Ballalou a estimé que "cette exposition exceptionnelle qui célèbre une partie de la mémoire commune entre l'Algérie et le Royaume de Belgique", était "le couronnement d'un parcours coopératif et artistique

d'exception entre les deux pays". L'ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie, a déclaré qu'"à travers cette initiative, nous rendons hommage à un homme dont le parcours personnel et artistique illustre avec émotion la richesse du dialogue entre nos deux pays".

Situations sociales et individuelles de vie paysanne, personnages aux regards innocents, natures aux climats printaniers, cavaleries, entre autres œuvres picturales et pastorales, l'exposition présente des tableaux qui restituent les "liens de cœur" de l'artiste à la terre d'Algérie.

Les peintures intimistes familiales et les portraits d'Edouard Verschaffelt, dont de nombreux illustrant sa femme et sa fille, sont présents dans plusieurs collections privées et des Musées, notamment en Algérie, en Belgique et en France.

Constantine

Ouverture de la première édition des journées "Cirta court métrage" avec la participation de 12 œuvres cinématographiques

Dans une ambiance festive, imprégnée d'un souffle artistique vibrant, que s'est ouverte, dans la soirée de samedi, au Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani de Constantine, la première édition de la manifestation "Cirta court métrage", un événement qui a réuni les passionnés du septième art, des représentants du secteur de la culture, ainsi que plusieurs figures éminentes du monde cinématographique et artistique, dans une initiative ambitieuse visant à raviver la dynamique du cinéma à Constantine.

Cette édition inaugurale a été officiellement lancée par le conseiller du ministère de tutelle, Hadji Nabil, qui a prononcé un discours au nom du ministre de la Culture et des Arts, Zouheir Ballalou, soulignant la portée symbolique d'un tel événement, coïncidant avec le Mois du Patrimoine, dans une ville au riche héritage culturel et historique.

Hadji a aussi mis en exergue l'importance de cette manifestation, perçue comme une tribune offerte à la créativité de la jeu-

nesse algérienne et un rendez-vous apte à stimuler l'essor du cinéma national en valorisant ses talents émergents, tout en réaffirmant l'engagement du ministère à soutenir ce genre d'initiatives, en droite ligne avec les recommandations issues des assises nationales du cinéma.

Pour sa part, le président de l'association "IBDAA" "créativité" organisatrice de cet événement cinématographique, Hamza Kach, a précisé "qu'à travers ces journées, nous avons souhaité redonner au cinéma la place méritée à Constantine, une ville qui a toujours été un berceau pour les artistes et cinéastes. Et d'ajouter : "Nous avons fourni des efforts considérables, malgré les défis, pour concrétiser cette initiative culturelle que nous espérons pérenne."

La manifestation "Cirta court métrage", qui se déroulera du 12 au 15 avril, propose au public une sélection de 12 courts métrages choisis parmi 45, qui seront projetés dans la prestigieuse salle du Théâtre régional de Constantine, Mohamed El-Tahar Fergani. Organisée par l'associa-



tion "IBDAA" (créativité) pour la culture, les arts et la jeunesse, sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, et

avec la contribution des directions de la culture et celle de la jeunesse et des sports, ainsi que l'Assemblée populaire communale (APC), cette première édition met en compétition les œuvres de jeunes réalisateurs algériens, dont Ahmed Reqqad, Mehdi Tessabest, Saoula Mohamed Islam, Chouaib Achouri, Mourad Bouamrane, Anter Daâouch, Imed Ajjati, parmi tant d'autres. Les titres sélectionnés révèlent la richesse des univers explorés : "Il était une fois", "La Saquia", "Mauvais virage", "Cerveau en feu", « Lettres d'angoisse », « Fleur », « Le Trou », "Le Gris", "Force de l'âme" et "Le Masque". La présidence du jury a été confiée au professeur Fayçal Sahbi, qui sera épaulé par les réalisateurs Idriss Benchernine et Adel Mohcen, œuvrant ensemble à consacrer une nouvelle culture cinématographique et à encourager les jeunes talents dans l'univers du septième art. Par ailleurs, le festival propose des ateliers de formation destinés aux jeunes, encadrés par des professionnels et des enseignants du domaine cinématographique.

Un enfant migrant meurt chaque jour en tentant de franchir la Méditerranée centrale



L'Unicef déclare que depuis dix ans, en moyenne un enfant meurt par jour en tentant de rejoindre l'Italie depuis l'Afrique, et il s'agit de toute évidence d'une sous-estimation. L'organisation appelle les autorités à les secourir davantage, mais le gouvernement d'extrême-droite au pouvoir à Rome se montre peu enclin à le faire. Environ 3.500 enfants sont morts ou portés disparus ces dix dernières années, soit un par jour, en tentant de traverser la Méditerranée centrale entre l'Afrique du Nord et l'Italie, selon un rapport publié mardi par l'Unicef.

SEPT ENFANTS SUR DIX VOYAGENT SEULS

L'Unicef se fonde sur la proportion d'enfants parmi les personnes arrivées sur le sol européen par cette voie migratoire - un sur

six - rapportée aux 20.800 personnes mortes ou portées disparues au cours des dix dernières années. Ce chiffre pourrait être sous-estimé car de nombreux naufrages passent inaperçus, faute de survivants pour témoigner. Par ailleurs, sept enfants sur dix voyagent seuls, sans leurs parents, selon l'agence onusienne qui s'occupe des enfants. "Beaucoup d'enfants qui tentent de traverser la Méditerranée centrale fuient la guerre, les conflits, la violence et la pauvreté", indique le rapport, précisant que "plus de la moitié des enfants et des jeunes interrogés déclarent avoir subi des violences physiques et un tiers affirment avoir été détenus contre leur gré".

UN APPEL À AGIR

"Les gouvernements doivent pro-

téger les droits et l'intérêt supérieur des enfants (...). Les droits consacrés par la Convention relative aux droits de l'enfant ne s'arrêtent pas aux frontières ou aux rivages, ils accompagnent les enfants lorsqu'ils les traversent", a déclaré Regina De Dominicis, haut responsable de l'Unicef, cité dans le rapport. L'agence onusienne rappelle que si l'adoption du Pacte européen sur la migration et l'asile devant entrer en vigueur mi-2026 "peut permettre de mieux organiser la gestion des migrations, ce dernier doit être mis en oeuvre en parfaite conformité avec les obligations légales de défense de l'intérêt supérieur de l'enfant". L'Unicef appelle également à renforcer les opérations de recherche et de sauvetage en mer en tenant compte des besoins spécifiques des enfants.

Irak

3700 patients soignés pour des troubles respiratoires à cause d'une tempête de sable

Plus de 3 700 personnes ont été soignées en Irak pour des troubles respiratoires à cause de la tempête de sable qui s'est abattue sur le centre et le sud du pays, selon un nouveau bilan du ministère de la Santé publié mardi 15 avril. Najaf, Bassora, Nassiriya... Ce lundi dans ces grandes villes du sud, des photographes de l'AFP ont capturé le halo de poussière orangé ayant envahi les rues, obligeant policiers et passants à revêtir des masques sanitaires pour protéger leurs poumons. Un secouriste dans une ambulance de Najaf a aidé un jeune homme à respirer avec une bonbonne d'oxygène. « En raison de la tempête, 3 747 cas de suffocation ont été recensés depuis lundi, ils ont été admis aux urgences à Bagdad et dans les autres provinces », a indiqué le porte-parole du ministère de la Santé, Saif al-Badr. « Personne n'a été admis en soins intensifs », a-t-il souligné, précisant à l'agence de presse étatique INA que ses services avaient fourni tous les médicaments et l'oxygène nécessaires aux patients.



Dans le sud, la province de Bassora a enregistré le nombre le plus élevé de cas, plus d'un millier, suivi par les régions de Mouthana, 874, et de Missane, 628, a-t-il précisé, cité par INA. « La plupart de ces cas se sont rétablis et ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins adéquats », a indiqué Saif al-Badr. La tempête avait aussi contraint les aéroports de Najaf et de Bassora à temporairement suspendre leurs vols lundi, selon les autorités aéroportuaires. Si le phénomène a connu un répit tout relatif en 2023 et en 2024,

les tempêtes de sable, qui se déclenchent généralement au printemps, ont empiré tant en nombre qu'en intensité ces dernières années en Irak, un des cinq pays au monde les plus vulnérables à certains effets du changement climatique et à la désertification. Par le passé, le phénomène a contraint les autorités à fermer écoles et administrations. Selon le ministère de l'Environnement, dans les 25 prochaines années le nombre de « jours de poussière » devrait aller en augmentant.

SOCIÉTÉ | 13

Espagne

Un touriste fait une chute mortelle de plus de 30 mètres depuis un aqueduc

Un voyage qui tourne au cauchemar. Un homme âgé de 63 ans et originaire de Grande-Bretagne est mort après une chute de plusieurs dizaines de mètres depuis l'aqueduc de Ségovie, dans la région de Castille-et-León, dans le centre de l'Espagne, rapporte CNN ce lundi 14 avril. Alors qu'il se trouvait assis sur le rebord d'un escalier, près d'une plateforme d'observation touristique, l'homme aurait ainsi perdu l'équilibre et basculé jusqu'au pied de l'édifice dont les arcades principales mesurent jusqu'à 28 mètres de haut. Sur place, les équipes de secours n'ont pu que déclarer le décès du sexagénaire, mort sur le coup. Dans un communiqué publié sur son site Internet, le conseil d'administration de Castille-et-León précise que de nombreux témoins de la scène ont tenté d'appeler à l'aide, en vain. "Les services d'urgence ont tenté infructueusement de réanimer la personne qui s'est écrasée (...)", est-il détaillé dans le document.

Le ministère des Affaires étrangères britannique a tenu à apporter, de son côté, son soutien à la famille de la victime. Dans un message adressé à celle-ci, il précise être "en contact avec les autorités locales" afin de faire la lumière sur les circonstances de la mort de son ressortissant.

Une famille indienne découvre une lionne dans sa cuisine en pleine nuit

Une rencontre inattendue. Dans la nuit du 1er au 2 avril dernier, des habitants du village de Kovaya (Inde) ont eu une belle frayeur en découvrant une lionne couchée sur leur frigo. Selon le média local Times of India, cette famille avait été brutalement réveillée vers 1 h du matin après avoir entendu des bruits en provenance de la cuisine. Une vidéo de la scène a été partagée sur TikTok et YouTube par la BBC.

Plusieurs prisons françaises visées par des tirs et des incendies

De nombreuses prisons ont été visées par des incendies et des tirs dans plusieurs régions de France, mais notamment dans le Sud-Est. Plusieurs établissements pénitentiaires en France ont fait l'objet d'incendies de véhicules et celui de Toulon (sud-est) a été visé par des tirs à l'arme automatique dans la nuit de lundi à mardi, a fait savoir l'entourage du ministre français de la Justice, Gérard Darnier. Le garde des Sceaux doit se rendre dans l'après-midi au centre pénitentiaire de Toulon pour apporter son soutien aux agents sur place. Selon une source proche du dossier, "tout cela semble coordonné et manifestation en lien avec la stratégie contre le narcobanditisme du ministre". "Quinze impacts ont été relevés sur la porte d'entrée" du centre de Toulon-La Farlède, relève le syndicat Force Ouvrière (FO) Justice sur X. "Ces actes criminels sont une attaque frontale contre notre institution, contre la République, et contre les agents qui la servent au quotidien". Le syndicat relève également un incendie sur le parking du centre de Valence ainsi que trois véhicules brûlés à la prison de Villepinte (Seine-Saint-Denis), où l'AFP confirme qu'un bidon d'hydrocarbure de cinq litres a été retrouvé sur place. À Villepinte, les images de vidéosurveillance ont permis de voir que les deux auteurs ont pénétré dans l'enceinte en passant par une butte de terre, incendiant chacun un véhicule, le troisième a été atteint par propagation. Selon une autre source policière, l'établissement de Nanterre (Hauts-de-Seine) a aussi été touché par des incendies de véhicules. "Deux véhicules ont été incendiés" près de la prison d'Aix-Luyennes dont le portail a été "attaqué", ajoute le président de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Renaud Muselier.

Brésil

Un taureau furieux détruit une BMW en poursuivant un homme

Voici le moment terrifiant où un taureau échappé a chargé un homme qui tentait de l'éloigner de la circulation à São Paulo, au Brésil, le 11 avril. Le taureau a grimpé sur une BMW pour atteindre l'homme, endommageant gravement le véhicule. Une femme et sa fille se trouvaient à bord. Par chance, personne n'a été blessé. Les autorités sont toujours à la recherche de l'animal et de son propriétaire.



2

- 09h30 Amour, gloire et beauté

10h00 Les Feux de l'amour

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h55 Petits plats en équilibre

12h00 JT 13h

12h35 Petits plats en équilibre

12h50 Plus belle la vie, encore plus belle

13h20 Val Jane : 12 heures pour sauver sa vie

14h55 Quatre mariages pour une lune de miel

16h35 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h30 Ici tout commence

18h10 Demain nous appartient

19h00 JT 20h

20h10 Grey's Anatomy

20h55 Grey's Anatomy

21h50 Grey's Anatomy : Station 19

22h45 Grey's Anatomy : Station 19

23h30 Tirage de l'EuroMillions

23h35 Une famille en or
- 11h55 Journal

12h00 Journal

12h45 La p'tite librairie

12h55 Ça commence aujourd'hui

14h05 Ça commence aujourd'hui

15h20 Affaire conclue

17h00 Tout le monde a son mot à dire

17h35 N'oubliez pas les paroles

18h10 N'oubliez pas les paroles

19h00 Journal

19h50 Journal

19h55 Image du jour : Tournoi des Six Nations féminin

19h56 Basique, l'essentiel de la musique

19h58 Ma maison de A à Z

20h00 Mot de passe : le duel

20h10 Tout le monde ment 2

21h45 Justice en France

22h50 Justice en France

00h10 Requins, l'aventure secrète

01h05 Ça commence aujourd'hui

02h05 Affaire conclue



3

- 05h34 L'hebd'Hollywood

05h48 En aparté

06h20 Marie-Antoinette

07h14 La boîte à questions

07h19 Spy x Family Code : White

09h06 En aparté

09h39 La famille Hennedricks

11h14 La boîte à questions

11h25 En aparté

12h00 Clique

12h32 Le robot sauvage

14h12 The Silent Hour

15h48 The Fall Guy

17h51 Têtâtête(s)

18h09 La boîte à questions

18h15 Clique

18h50 Canal Champions Club

19h54 Plateau avant-match UEFA

20h00 Real Madrid / Arsenal

21h57 Canal Champions Club le debrief

22h46 Clique

00h16 Quelques jours pas plus

01h57 Phase terminale
- 09h55 Cyclisme : Paris-Roubaix

10h30 Expression directe

10h35 Météo

10h40 Outremer.l'info

10h55 Dimanche en politique

11h30 Dans le rétro

11h42 ICI 12/13

11h55 Cyclisme : Paris-Roubaix

17h00 Champions d'exception

17h05 Questions pour un champion

17h55 Le journal des talents

18h00 Instant conso

18h04 Le pitch cinéma

18h19 ICI 19/20 édition toutes régions

18h45 Journal

18h51 Dans le rétro

19h05 Stade 2

20h05 Mystères au paradis

21h05 Mystères au paradis

22h00 Annika

22h50 Annika

23h15 Hammer

00h40 Comédies musicales Made in France



- 04h30 Incroyables transformations

05h30 Incroyables transformations

06h30 Incroyables transformations

07h35 M6 Boutique

08h45 Ça peut vous arriver

10h35 Ça peut vous arriver chez vous

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h40 Un jour, un doc

13h50 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h25 La roue de la fortune

17h35 La meilleure boulangerie de France

18h45 Le 19.45

19h35 Scènes de ménages

20h10 Top chef

21h10 Top chef

22h35 Top chef : Les brigades cachées

23h05 Graines de star, les talents cultes
- 09h55 Vivre avec les volcans

10h50 Vivre avec les volcans

12h00 Santorin : quand la terre gronde

12h35 Les beaux jours

14h05 Des royaumes de terre et d'eau

14h50 Le peuple des forêts

15h35 L'homme et la nature, une nouvelle alliance

16h20 Invitation au voyage

17h50 Voyage en cuisine

18h29 Le dessous des images

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel

20h00 Sorry We Missed You

21h40 Il était une fois... la paternité

22h30 Avec toi pour toujours : De l'immortalité virtuelle

23h15 Drogue, dollars, diplomatie : la valse albanaise

00h10 Tracks East

00h40 Marie et Elisabeth Tudor : Soeurs, rivales et reines

TÉLÉVISION

15



2

20h10

TOUT LE MONDE MENT 2



Après avoir porté plainte pour agression sexuelle, une jeune femme annonce vouloir présenter l'affaire dans la presse. Le mis en cause n'est autre que Mathieu Lecerf, un comédien plébiscité par le public et multi primé, récemment décoré de la Légion d'honneur. Or, la jeune victime est bientôt retrouvée poignardée dans sa salle de bains... Vincent Verner, consultant du Groupe des affaires sensibles, s'empare bientôt de l'affaire. Après avoir recroisé les éléments, le groupe d'enquêteurs se rend compte que 4 victimes ont déjà porté plainte par le passé, avant de se rétracter.
Realisateur: Akim Isker
Scénariste: Olivier Norek, Nicolas Lebel



20h10

GREY'S ANATOMY



Teddy pousse Amelia et Meredith à achever leurs recherches sur la maladie d'Alzheimer afin de couper l'herbe sous pied de Catherine qui est sur le point de découvrir leur tricherie. Amelia prend finalement conscience que son entêtement pourrait finir par lui faire perdre son poste. De son côté, Mika se retrouve dans une situation inconfortable au milieu de la relation tendue entre Link et Jo. Par ailleurs, Lucas est dans le doute après avoir appris qui allait endosser toute la responsabilité de la faute collective des internes.
Realisateur: Kevin McKidd
Scénariste: Michelle Lirtzman



20h50

LIGUE DES CHAMPIONS MADRID / ARSENAL





ORAN

19|14

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h29
19h36
79%
21 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

21-13
24-05
25-10
32-11
19-15
26-09

Hôpitaux de Ghaza

«Les attaques doivent cesser»

Le directeur général l'OMS a appelé les forces de l'occupation sioniste à «cesser» leurs attaques contre les hôpitaux et les services de santé dans la bande de Ghaza. «L'hôpital Al-Ahly de Ghaza est hors service suite à l'ordre d'évacuation et à l'attaque» sioniste l'ayant ciblé dimanche, a déploré le patron de l'OMS dans un message sur les réseaux sociaux. Tedros Adhanom Ghebreyesus réaffirme que «les patients et le personnel soignant «doivent être protégés». «L'OMS a reçu une mise à jour du directeur de l'hôpital. Un enfant est décédé suite à l'interruption des soins», a-t-il fait savoir avant de poursuivre: «Les urgences, le laboratoire, les appareils de radiographie des urgences et la pharmacie ont été détruits». «L'hôpital a été contraint de transférer 50 patients vers d'autres hôpitaux. 40 patients dans un état critique n'ont pas pu être transférés. L'hôpital ne peut plus accueillir de nouveaux patients en attendant les réparations», a encore dit Tedros Adhanom Ghebreyesus. Et de rappeler encore une fois que «les hôpitaux sont protégés par le droit international humanitaire», soulignant que «les attaques contre les soins de santé doivent cesser». «Nous le répétons une fois de plus: les patients, le personnel soignant et les hôpitaux doivent être protégés. Le blocus de l'aide humanitaire doit être levé», a conclu le DG de l'OMS.

Sahara occidental

Réunion à huis clos du Conseil de sécurité de l'ONU



Le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu lundi une réunion à huis clos sur les développements de la situation au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975. Le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et chef de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Alexander Ivanko, et l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura, ont présenté leur exposé lors de cette session d'information. La réunion a eu lieu en vertu de la résolution 2756 adoptée par le Conseil de sécurité, le 31 octobre 2024, laquelle a prorogé le mandat de la MINURSO pour une année supplémentaire. Pour rappel, l'émissaire onusien Staffan de Mistura avait effectué, la semaine passée, une tournée dans la région où il a pris contact avec les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario et discuté sur la réalité et les perspectives du processus de paix parrainé par les Nations unies dans la dernière colonie d'Afrique.

Frappe sioniste sur un hôpital de Ghaza

Guterres «profondément alarmé»

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit "profondément alarmé" par la frappe menée dimanche par les forces d'occupation sionistes contre l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani" de Ghaza dont les activités ont été paralysées, portant un coup sévère au système de santé déjà "dévasté" de l'enclave palestinienne. Dans un communiqué publié lundi en son nom par son porte-parole, Stéphane Dujarric, le Secrétaire général rappelle "qu'en vertu du droit international humanitaire, les blessés et les malades, le personnel médical et les installations médicales, y compris les hôpitaux, doivent être respectés et protégés". Cette déclaration intervient 24 heures après qu'une vague de frappes sionistes à travers Ghaza a touché l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani" de Ghaza et d'autres sites, et dans lesquelles au moins 21 Palestiniens sont tombés en martyrs, dont des enfants.

Le SG de l'ONU a notamment prévenu sur le fait que "les fournitures médicales s'épuisent tandis que les hôpitaux continuent de recevoir un nombre important de victimes". "Près de 70 % de la bande de Ghaza est désormais soumise à des ordres de déplacement (émis par l'entité sioniste) ou se trouve dans une zone interdite, laissant les Palestiniens de l'enclave palestinienne sans endroit sûr où aller et avec peu de moyens de survie", a-t-il averti. Par ailleurs, Guterres a exprimé une fois de plus "sa vive préoccupation face au blocage persistant de l'aide humanitaire", l'entité sioniste "n'ayant autorisé aucune aide humanitaire ni aucune autre fourniture essentielle depuis plus de sept semaines". "Les conséquences humanitaires sont dévastatrices: les stocks de nourriture s'épuisent, la production d'eau chute drastiquement et les matériaux de

construction des abris sont presque totalement épuisés", a-t-il alerté. Dans ce contexte, il a rappelé qu'"en vertu du droit international humanitaire, si la population d'un territoire occupé, totalement ou en partie, est insuffisamment approvisionnée, la puissance occupante doit accepter des opérations de secours en faveur de cette population et les faciliter par tous les moyens à sa disposition". Ce principe, a-t-il ajouté, "est reflété dans plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2730 (2024) et 2417 (2018), qui condamnent fermement le refus illégal d'accès humanitaire et la privation de civils de biens indispensables à leur survie". "Les civils doivent être respectés et protégés en tout temps et doivent disposer des ressources nécessaires à leur survie", a-t-il indiqué, relevant qu'un cessez-le-feu doit être rétabli et renouvelé sans délai.

Soudan

Plus de 12 millions de déplacés

Plus de 12 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer au Soudan depuis le début du conflit qui secoue le pays en avril 2023, a indiqué, ce lundi la représentation soudanaise de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). «Le nombre de personnes déplacées au Soudan dépasse désormais les 12 millions», a souligné un représentant de l'OIM, précisant qu'au moins 5 millions d'entre elles avaient été contraintes de fuir la région du Darfour, dans l'ouest du pays, pour se réfugier dans d'autres zones du territoire soudanais. Le représentant a ajouté qu'un retour massif de réfugiés vers la capitale Khartoum, était observé depuis plusieurs semaines, malgré une situation sécuritaire toujours instable et un accès limité voire inexistant aux services essentiels nécessaires à



une vie décente. La crise au Soudan s'est aggravée en avril 2023, sur fond de rivalité entre le président du Conseil de souveraineté, organe dirigeant provisoire, et commandant en chef de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, et le chef des Forces de soutien rapide

(FSR), Mohammed Hamdan Dagalo. Le 15 avril 2023, des combats ont éclaté entre les FSR et l'armée dans les villes de Merowe et Khartoum, avant de s'étendre à d'autres régions du pays. Le conflit a fait plusieurs milliers de morts et des dizaines de milliers de blessés.

Union africaine

Appel à une cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités au Soudan

Le président de la Commission de l'Union africaine(UA) , Mahmoud Ali Youssouf, a exprimé, lundi, sa profonde inquiétude face à l'escalade de la violence au Soudan, en particulier dans la région du Darfour du Nord, appelant à la cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités. Youssouf a déploré la situation qui prévaut dans le pays, citant des rapports sur l'intensification des attaques des Forces de soutien rapide (FSR) à El Fasher, y compris des attaques mortelles dans les camps de déplacés de Zamzam et d'Abu Shouk. «Ces attaques ont entraîné la mort de civils, y compris des enfants et des travailleurs humanitaires», a déclaré Youssouf, qualifiant ces violences de «violation grave du droit international humanitaire et des droits de l'homme». Appelant à une cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités, le président de la Commission de l'UA a exhorté les FSR à lever le blocus et à permettre un accès



humanitaire sans entrave. L'Union africaine a rappelé les précédents communiqués du Conseil de paix et de sécurité, soulignant l'urgence d'une désescalade dans le conflit afin de protéger les civils et de restaurer la paix, et exhortant toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à éviter toute action susceptible d'exacerber les tensions. «Le

bien-être du peuple soudanais doit rester la priorité absolue», a encore souligné l'UA, notant l'importance de créer un environnement pacifique pour la stabilité et le développement à long terme. En cours depuis le 15 avril 2023, le conflit au Soudan a fait, selon les Nations Unies et les autorités locales, plus de 20 000 morts et forcé plus de 15 millions d'autres à se déplacer.